



Sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles du 26 octobre 2020 dans Toronto-Centre et York-Centre (Ontario)

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : 05005-200410-001-CY

Valeur du contrat : 54 821,93 \$ (y compris les taxes de vente applicables)

Date d'attribution du contrat : 2020-10-14

Date de livraison : 2020-12-21

Numéro d'enregistrement : POR 047-20

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles du 26 octobre 2020 dans Toronto-Centre et York-Centre (Ontario)

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Décembre 2020

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique réalisé dans le cadre de l'évaluation des élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 dans les circonscriptions de Toronto-Centre et de York-Centre (Ontario).

La présente publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales et avec l'autorisation écrite préalable d'Élections Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue : SE3-118/2021E-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-37223-5

Publications connexes (numéro d'enregistrement) : POR 047-20

Numéro de catalogue : SE3-118/2021E-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-37222-8

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2020.

Cette publication est aussi disponible en anglais sous le titre *Survey of Electors Following the October 26, 2020, By-election in Toronto Centre and York Centre (Ontario)*.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Sommaire | 1 |
| 1. Contexte et objectifs | 1 |
| 2. Méthodologie | 1 |
| 3. Résultats principaux | 2 |
| 4. Remarques | 5 |
| 5. Attestation de neutralité politique | 5 |
| Résultats détaillés | 6 |
| 1. Conscience de la tenue des élections partielles et information de l'électeur | 6 |
| 2. Carte d'information de l'électeur et inscription | 12 |
| 3. Vote et participation électorale | 19 |
| 4. Identification des électeurs | 25 |
| 5. Expérience des votants | 27 |
| 6. Équité et confiance | 34 |
| Profil des répondants au sondage | 38 |
| Annexes | 40 |
| 1. Méthodologie détaillée | 40 |
| 2. Questionnaire du sondage | 44 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Conscience de la tenue de l'élection partielle | 6 |
| Figure 2 : Souvenir d'avoir vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada | 7 |
| Figure 3 : Souvenir d'avoir vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada : par source | 8 |
| Figure 4 : Connaissance de la démarche pour voter (où, quand et comment) | 10 |
| Figure 5 : Site Web d'Élections Canada | 11 |
| Figure 6 : Communications avec Élections Canada | 12 |
| Figure 7 : Réception de la carte d'information de l'électeur | 13 |
| Figure 8 : Carte d'information de l'électeur – Apportée le jour de l'élection | 14 |
| Figure 9 : Mesures prises par l'électeur pour savoir s'il était inscrit pour voter | 15 |
| Figure 10 : Connaissance de l'obligation d'être inscrit pour pouvoir voter | 16 |
| Figure 11 : Inscription le jour de l'élection | 17 |
| Figure 12 : Connaissance du Service d'inscription en ligne des électeurs | 18 |
| Figure 13 : Participation à l'élection partielle | 19 |
| Figure 14 : Principales raisons de ne pas voter – Thèmes | 20 |
| Figure 15 : Principales raisons de ne pas voter – Ventilation | 21 |
| Figure 16 : Connaissance des méthodes de vote | 22 |
| Figure 17 : Méthodes de vote utilisées | 24 |
| Figure 18 : Connaissance des exigences d'identification des électeurs | 25 |
| Figure 19 : Facilité à satisfaire aux exigences d'identification des électeurs | 26 |
| Figure 20 : Facilité à voter | 27 |
| Figure 21 : Mesures de sécurité liées à la COVID-19 | 28 |
| Figure 22 : Heure du vote – Jour de l'élection | 30 |
| Figure 23 : Heure du vote – Vote par anticipation | 30 |
| Figure 24 : Temps pour voter | 31 |
| Figure 25 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada | 32 |
| Figure 26 : Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote en général | 33 |
| Figure 27 : Perception de l'équité d'Élections Canada | 34 |
| Figure 28 : Confiance dans l'exactitude des résultats | 37 |

Sommaire

Élections Canada (EC) a chargé Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de mener une recherche pour aider à évaluer les élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 dans les circonscriptions de Toronto-Centre et de York-Centre (Ontario).

1. Contexte et objectifs

Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Il a pour mandat de mener les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux, d'administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*, de surveiller l'observation des règles et d'appliquer la législation électorale.

Dans le cadre de son programme d'évaluation, Élections Canada veut obtenir des données de sondage fiables concernant les opinions et les attitudes des électeurs, leur connaissance de ses services et leur expérience du processus électoral à l'occasion des élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 dans Toronto-Centre et York-Centre (Ontario).

La recherche menée avait pour objectifs de mesurer les opinions du public sur divers enjeux associés aux élections et d'aider à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et des services d'Élections Canada destinés à l'électorat. Plus précisément, le sondage visait à évaluer :

- la conscience de la tenue des élections et la connaissance des différentes méthodes de vote;
- les sources d'information sur les élections;
- les expériences relatives à l'inscription, y compris à la carte d'information de l'électeur (CIE);
- les expériences relatives aux communications d'Élections Canada;
- les expériences de vote à l'élection partielle fédérale;
- les attitudes à l'égard d'Élections Canada et la confiance dans les résultats des élections.

Les résultats serviront à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et des services d'Élections Canada destinés à l'électorat. Ils pourraient aussi aider le directeur général des élections à préparer ses rapports au Parlement.

2. Méthodologie

Un sondage téléphonique de 15 minutes a été mené auprès d'un échantillon à base double de 804 électeurs recrutés par composition aléatoire. Les bases de sondage étaient les suivantes :

- dans Toronto-Centre, échantillon fractionné comme suit : environ 50 % de numéros de téléphone cellulaire et 50 % de numéros de téléphone fixe;
- dans York-Centre, échantillon fractionné comme suit : environ 25 % de numéros de téléphone cellulaire et 75 % de numéros de téléphone fixe.

Les électeurs étaient des citoyens canadiens qui avaient au moins 18 ans le jour de l'élection (le 26 octobre 2020) et résidaient dans l'une des deux circonscriptions visées, c'est-à-dire qu'ils y avaient une adresse de résidence habituelle, du premier jour de la période d'élection partielle au jour de l'élection. Dans l'échantillon recruté par téléphone fixe, les intervieweurs

demandaient à parler à la plus jeune personne de chaque ménage qui avait qualité d'électeur à l'élection partielle, pour maximiser la représentation des jeunes électeurs. Aucune procédure de sélection n'a été utilisée pour l'échantillon recruté par téléphone cellulaire.

Les personnes qui ont refusé de participer au sondage quand on leur a téléphoné se sont fait offrir d'y répondre en remplissant un questionnaire en ligne plutôt qu'en entrevue téléphonique. Celles qui ont choisi cette option ont reçu par courriel ou message texte un lien protégé par mot de passe qui menait au questionnaire.

Les données de sondage ont été pondérées pour tenir compte de la ventilation des électeurs par âge et sexe selon les données du recensement de 2016 de Statistique Canada pour chaque circonscription. La collecte de données s'est faite du 27 octobre au 9 novembre 2020. Pour ce qui est des résultats globaux, la marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 3,5 \%$, 19 fois sur 20. Pour ce qui est des résultats par circonscription, la marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 4,9 \%$, 19 fois sur 20.

Pour en savoir plus, voir la section [Méthodologie détaillée](#).

3. Résultats principaux

Conscience de la tenue des élections partielles et information de l'électeur

- La majorité (89 %) des électeurs sondés savaient qu'une élection partielle fédérale avait eu lieu dans leur circonscription le 26 octobre 2020. Le pourcentage était plus élevé dans York-Centre (93 %) que dans Toronto-Centre (85 %).
- Neuf électeurs sur 10 (91 %) se souvenaient de publicité d'Élections Canada, sous une forme ou une autre, pendant la campagne d'élection partielle. Un nombre inférieur de répondants, mais encore une forte majorité (85 %), se souvenaient de publicité d'Élections Canada portant sur la COVID-19.
- La plupart (88 %) des électeurs étaient à tout le moins *plutôt* informés pour savoir où, quand et par quels moyens voter à l'élection partielle, les deux tiers (66 %) se disant même *bien* informés.
- Un électeur sur cinq (20 %) a visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne. La majorité (92 %) l'ayant fait se sont dits satisfaits des renseignements trouvés sur le site.
- Peu d'électeurs (5 %) ont communiqué avec Élections Canada pendant la campagne. Plus de 8 sur 10 (84 %) se sont dits satisfaits des renseignements qui leur ont été fournis.

Carte d'information de l'électeur et inscription

- La plupart (88 %) des électeurs conscients de l'élection partielle fédérale ont dit avoir reçu leur CIE, et 95 % de ceux l'ayant reçue l'ont apportée au bureau de vote. Les électeurs de la circonscription de York-Centre étaient you a plus susceptibles d'affirmer avoir reçu une CIE que ceux de la circonscription de Toronto-Centre (93 % par rapport à 83 %).
- Pratiquement tous les électeurs ayant reçu une CIE ont affirmé que leur nom (97 %) et leur adresse (100 %) étaient inscrits correctement sur la carte.
- Environ 7 électeurs sur 10 (69 %) savaient qu'il faut d'abord s'inscrire pour pouvoir voter à une élection fédérale canadienne. Un peu plus d'électeurs (74 %) savaient que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après. Les électeurs de

Toronto-Centre étaient significativement plus susceptibles de savoir que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de scrutin que ceux de York-Centre (83 % par rapport à 66 %).

- Six électeurs sur 10 (62 %) ont dit savoir qu'un électeur peut vérifier, mettre à jour ou effectuer son inscription sur le site Web d'Élections Canada.

Vote et participation électorale

- Sept électeurs sur 10 (70 %) parmi ceux qui étaient conscients de l'élection partielle ont dit y avoir voté¹.
- Le tiers (34 %) des répondants n'ayant pas voté à l'élection ont invoqué pour l'expliquer des raisons liées à la vie courante ou à la santé. Près du quart (23 %) ont cité des raisons politiques, et 17 % ont cité des raisons liées au processus électoral. Enfin, 15 % des répondants se sont abstenus pour des raisons liées à la pandémie.
- Un échantillon fractionné a été utilisé pour tester des questions visant à mesurer la connaissance qu'ont les électeurs des méthodes de vote actuelles. À l'aide d'une question ouverte, on a demandé à un échantillon de répondants (n=394) d'indiquer les façons de voter à une élection fédérale. Deux questions ont été posées à l'autre échantillon de répondants (n=406). La première demandait de quelles façons on peut voter à une élection fédérale, et la deuxième, s'il existe des façons de voter à l'avance. Les deux formulations ont donné des résultats semblables. Une fois l'ensemble des réponses réunies, on constate que la majorité des électeurs savaient qu'ils pouvaient voter en personne le jour de l'élection (86 %) et à un bureau de vote par anticipation (61 %), 41 % des électeurs savaient qu'ils pouvaient voter par la poste et 5 % savaient qu'ils pouvaient voter à un bureau local d'Élections Canada.
- Plus de la moitié (55 %) des répondants ayant voté à l'élection partielle ont dit avoir voté à un bureau de vote le jour de l'élection.

Identification des électeurs

- Rappelant les résultats de précédents sondages postélectorales, une question sur l'identification des électeurs a révélé que 96 % des répondants savaient qu'il faut fournir une preuve d'identité pour pouvoir voter et que 89 % savaient qu'il faut fournir une preuve d'adresse.
- Une deuxième approche a été essayée au moyen d'un échantillon fractionné. Elle a révélé que les répondants pleinement conscients des exigences d'identification des électeurs étaient moins nombreux : 84 % ont répondu correctement qu'il faut fournir une preuve d'identité et une preuve d'adresse pour pouvoir voter à une élection fédérale, mais 16 % ont donné une mauvaise réponse ou ont dit ne pas savoir.
- Pratiquement tous les répondants (99 %) ont trouvé les exigences d'identification faciles à respecter, 94 % les ayant même trouvées *très* faciles à respecter.

¹ Le taux de participation officiel a été de 25,6 % à York-Centre et de 30,9 % à Toronto-Centre. Il y a souvent un écart entre le taux officiel et le taux déclaré par les répondants dans les sondages postélectorales. Deux facteurs peuvent expliquer cette surreprésentation. D'abord, les personnes qui votent sont possiblement plus enclines que les non-votants à participer à une étude sur le vote (biais dans les réponses). Ensuite, les personnes qui n'ont pas voté peuvent tout de même déclarer l'avoir fait, simplement pour se présenter sous un jour favorable (biais de désirabilité sociale).

Expérience des votants

Des résultats très positifs et uniformes ont été obtenus quant à l'expérience des répondants ayant voté aux élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 :

- 98 % ont trouvé qu'il était facile de voter, 89 % disant que c'était *très* facile;
- 97 % ont été satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada, 88 % s'en disant *très* satisfaits;
- 97 % ont été satisfaits de leur expérience de vote en général, 81 % s'en disant *très* satisfaits;
- 98 % des répondants ayant voté à un bureau de vote ou à un bureau local d'Élections Canada ont dit que les mesures mises en place en réponse à la COVID-19 les avaient fait sentir en sécurité, 78 % disant s'être sentis *très* en sécurité.

Équité et confiance

- Une approche par échantillon fractionné a été utilisée pour tester deux versions d'une question sur l'équité dont fait preuve Élections Canada dans sa gestion des élections partielles. La moitié des répondants (n=408) devaient répondre à cette question : « En pensant à l'élection partielle fédérale du 26 octobre 2020, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? » L'autre moitié (n=396) devaient répondre à celle-ci : « En pensant aux élections partielles fédérales *en général*, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...? » Une plus grande majorité (93 %) des personnes ayant répondu à la question générale ont qualifié d'équitable la gestion d'Élections Canada, contre 82 % de celles ayant répondu à la question spécifique. La formulation générale a aussi suscité une moindre proportion de réponses « Ne sait pas » que la question spécifique (4 % par rapport à 12 %). Ces résultats concordent avec les résultats des sondages menés après les élections partielles tenues le 3 décembre 2018 et le 25 février 2019².
- On a aussi utilisé une approche par échantillon fractionné pour interroger les électeurs sur leur confiance dans l'exactitude des résultats des élections partielles. Comme dans les vagues de sondage précédentes, la moitié des répondants (n=397) devaient répondre à cette question : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? » L'autre moitié des répondants (n=407) devaient répondre à une question semblable : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? » Toutefois, cette question était précédée de l'introduction suivante : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. » Dans les vagues de sondage précédentes, les personnes ayant dit avoir un niveau de confiance *très* élevé dans les résultats de l'élection étaient plus nombreuses parmi celles ayant répondu à la deuxième question que parmi celles ayant répondu à la première question. Par contre, dans cette vague-ci du sondage, des résultats semblables ont été obtenus pour les deux questions.

² Ce test était aussi inclus dans le sondage réalisé après l'élection partielle du 6 mai 2019. Les résultats pour cette élection différaient de ceux des autres sondages passés et du sondage qui nous intéresse ici. Les personnes ayant qualifié de *très* équitable la façon dont EC gère les élections étaient moins nombreuses parmi celles qui ont répondu à la question générale que parmi celles qui ont répondu à la question spécifique.

4. Remarques

- La présente recherche repose sur la participation électorale déclarée par les répondants, laquelle, historiquement, est surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans le présent sondage, le taux de participation électorale déclaré par les répondants est de 70 % (75 % pour les résidents de York-Centre et 65 % pour les résidents de Toronto-Centre), alors que le taux de participation officiel est de 25,6 % dans York-Centre et de 30,9 % dans Toronto-Centre. La portée de la présente recherche est donc limitée par la surreprésentation de votants dans son échantillon. Deux facteurs peuvent expliquer cette surreprésentation. D'abord, les personnes qui votent sont possiblement plus enclines que les non-votants à participer à une étude sur le vote (biais dans les réponses). Ensuite, les personnes qui n'ont pas voté peuvent tout de même déclarer l'avoir fait, simplement pour se présenter sous un jour favorable (biais de désirabilité sociale).
- Afin de faciliter la lecture, les termes « électeurs » et « répondants » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner les participants au sondage. Le terme « votants » désigne les participants au sondage qui ont indiqué avoir voté.
- Tous les résultats sont exprimés en pourcentages, sauf indication contraire. Les chiffres ayant été arrondis et pouvant comprendre des mentions multiples, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
- Le nombre de répondants change au fil du rapport, du fait que des questions ont fréquemment été posées à des sous-échantillons du sondage. Le lecteur doit en tenir compte et faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats basés sur un petit nombre de répondants.
- Les écarts démographiques et les autres types d'écarts entre sous-groupes sont signalés dans le rapport. En signalant les variations entre des sous-groupes, seuls les écarts qui sont significatifs au niveau de confiance de 95 % et qui ont trait à un sous-groupe dont la taille de l'échantillon dépasse 30 répondants sont mentionnés.
- Si une ou l'autre catégorie d'un sous-groupe est omise d'un examen des écarts afférents au sous-groupe (p. ex., si seule une tranche d'âge sur trois est comparée), le lecteur peut supposer que seules les catégories mentionnées présentaient des écarts significatifs.

5. Attestation de neutralité politique

À titre de dirigeante principale de Phoenix Strategic Perspectives, j'atteste par la présente que les produits livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives

La valeur du contrat était de 54 821,93 \$ (y compris les taxes de vente applicables).

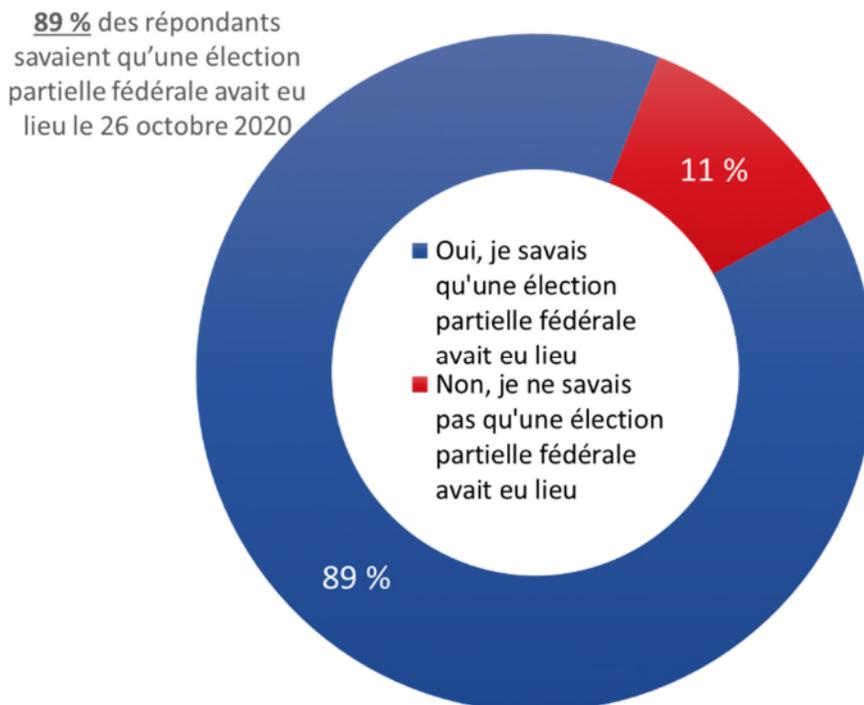
Résultats détaillés

1. Conscience de la tenue des élections partielles et information de l'électeur

La majorité des répondants savaient que des élections partielles fédérales avaient eu lieu le 26 octobre 2020.

Parmi les électeurs sondés, 89 % savaient qu'une élection partielle fédérale avait eu lieu le 26 octobre 2020 dans leur circonscription.

Figure 1 : Conscience de la tenue de l'élection partielle



Q1. Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 26 octobre 2020 dans votre circonscription? Base : n=804; tous les répondants.

La proportion de répondants conscients de la tenue des élections partielles fédérales du 26 octobre 2020 était plus élevée dans les sous-groupes suivants :

- les électeurs de la circonscription de York-Centre (93 %), par rapport à ceux de Toronto-Centre (85 %);
- les électeurs de 55 ans et plus (95 %), par rapport aux électeurs plus jeunes : ceux de 18 à 24 ans (82 %), ceux de 25 à 34 ans (84 %) et ceux de 35 à 54 ans (88 %);
- les électeurs ayant suivi quelques cours postsecondaires ou ayant un diplôme collégial (94 %), par rapport à ceux ayant un diplôme universitaire (88 %);
- les étudiants (98 %) et les électeurs à la retraite (95 %), par rapport aux répondants ayant un emploi (87 %);

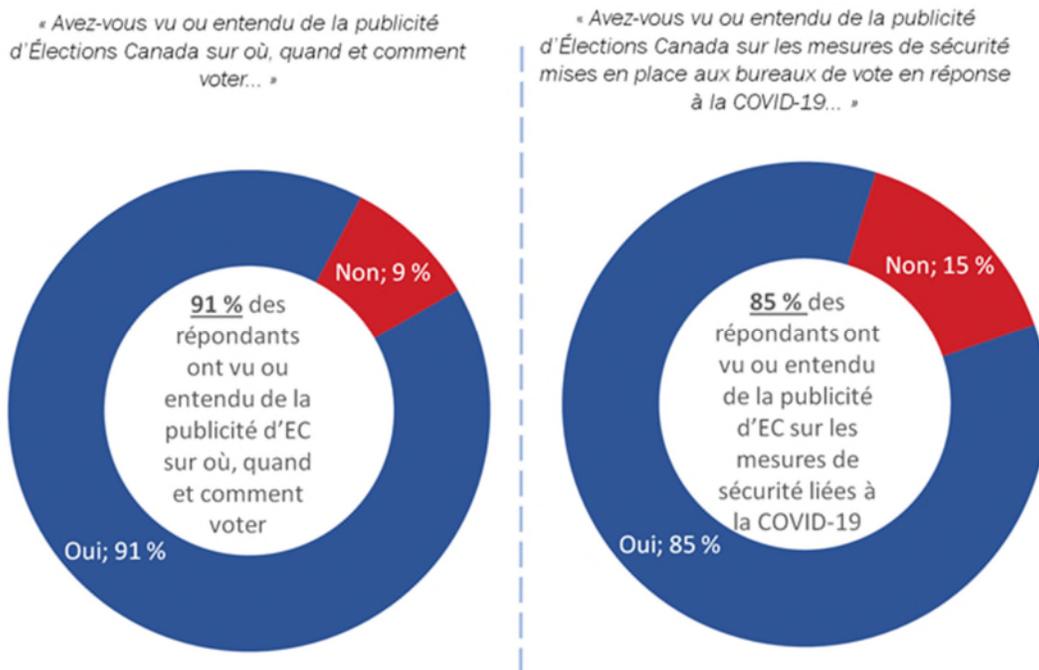
- les répondants ayant voté à l'élection générale fédérale de 2019 (91 %), par rapport à ceux n'y ayant pas voté (71 %).

Les répondants se souvenaient largement de publicité d'Élections Canada.

Un échantillon fractionné a été utilisé pour évaluer le souvenir qu'avaient les électeurs de publicités d'Élections Canada concernant les élections partielles fédérales du 26 octobre 2020. On a demandé à un sous-groupe de répondants (n=395) s'ils se souvenaient de publicités ou de communications d'Élections Canada sur où, quand et par quels moyens voter, une question standard dans les précédents sondages postélectorales. Dans l'autre sous-groupe (n=409), les répondants devaient dire s'ils se souvenaient de publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité mises en place aux bureaux de vote en réponse à la COVID-19.

Quatre-vingt-onze pour cent (91 %) des électeurs se souvenaient de publicité d'Élections Canada sur où, quand et par quels moyens voter. Un nombre inférieur, mais encore largement majoritaire (85 %), d'électeurs se souvenaient de publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité mises en place aux bureaux de vote en réponse à la COVID-19.

Figure 2 : Souvenir d'avoir vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada



[À GAUCHE] Q30. Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter? Base : n=395. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

[À DROITE] Q31. Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité mises en place aux bureaux de vote en réponse à la COVID-19? Base : n=409; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les électeurs de la circonscription de York-Centre étaient plus susceptibles de se souvenir de publicités ou de communications d'Élections Canada, *sous une forme ou une autre*, que ceux de la circonscription de Toronto-Centre (95 % par rapport à 88 %).

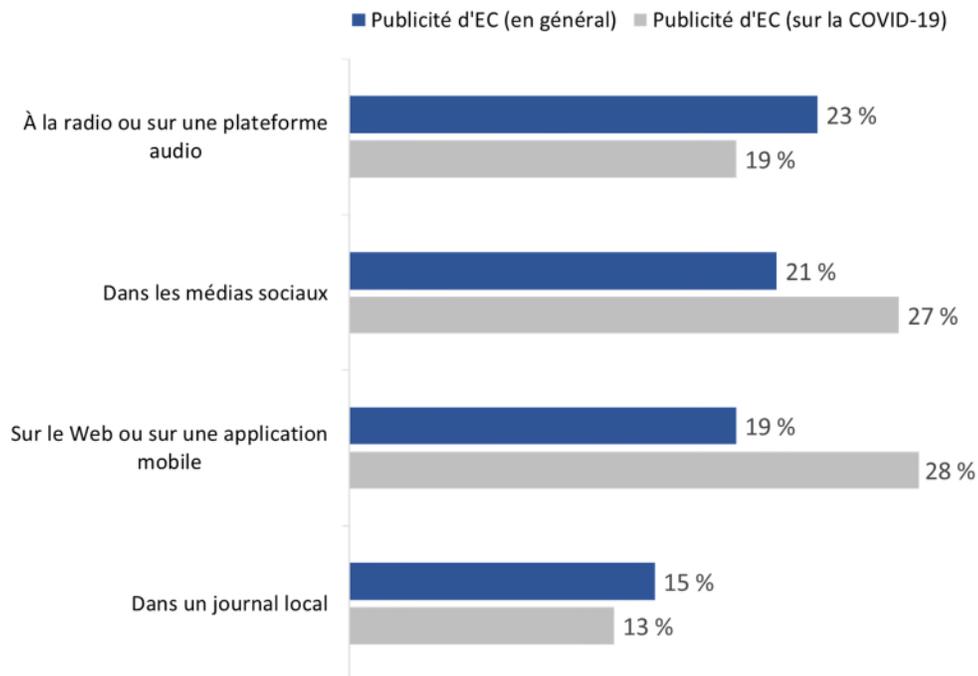
Ceux ayant voté à un bureau de vote par anticipation étaient plus susceptibles de se souvenir d'avoir vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité liées à la COVID-19 que ceux ayant voté à un bureau de vote le jour de l'élection (92 % par rapport à 82 %).

La publicité dont les répondants se souvenaient provenait de sources variées.

Le même échantillon fractionné a été utilisé pour déterminer les sources de la publicité d'Élections Canada que les électeurs se souvenaient d'avoir vue ou entendue pendant la campagne. Près du quart (23 %) se souvenaient d'avoir entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et par quels moyens voter à la radio ou sur une plateforme audio, comme Spotify. Cette source était suivie de près par les médias sociaux (21 %) et la navigation sur le Web ou sur une application mobile (19 %). Quinze pour cent (15 %) ont dit avoir vu ce type de publicité dans un journal local.

Plus du quart des répondants ont dit avoir vu de la publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité mises en place aux bureaux de vote en réponse à la COVID-19 en naviguant sur le Web ou sur une application mobile (28 %) ou dans les médias sociaux (27 %). Moins d'un répondant sur cinq (19 %) se souvenait d'avoir entendu ce type de publicité à la radio ou sur une plateforme audio. Treize pour cent (13 %) des répondants ont dit en avoir vu dans un journal local.

Figure 3 : Souvenir d'avoir vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada : par source



Q30A à D. Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter... Base : n=395; tous les répondants. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ. [Ne sait pas/refus : 6 % – 9 %.]
 Q31A à D. Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité mises en place aux bureaux de vote en réponse à la COVID-19... Base : n=409. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ. [Ne sait pas/refus : 0 % – 8 %.]

Les écarts notables suivants ont été relevés entre les sous-groupes en ce qui concerne les sources de la publicité d'Élections Canada, en général, que les électeurs se souvenaient d'avoir vue ou entendue pendant la campagne :

- Les électeurs qui étaient conscients de l'élection partielle étaient moins susceptibles que ceux qui ne l'étaient pas de se souvenir d'avoir vu ou entendu de la publicité dans les médias sociaux (22 % par rapport à 8 %) ou en naviguant sur le Web ou sur une application mobile (21 % par rapport à 5 %).
- Les électeurs qui se sentaient informés sur l'élection partielle étaient plus susceptibles que les autres de se souvenir d'avoir vu ou entendu de la publicité dans les médias sociaux (24 % par rapport à 5 %) ou en naviguant sur le Web ou sur une application mobile (22 % par rapport à 8 %).
- Les votants étaient plus susceptibles que les non-votants d'affirmer avoir vu de la publicité en naviguant sur le Web ou sur une application mobile (24 % par rapport à 13 %) ou en avoir entendu à la radio ou sur une plateforme audio (27 % par rapport à 13 %).
- Les électeurs de York-Centre étaient plus susceptibles que ceux de Toronto-Centre de mentionner la radio ou une plateforme audio comme source de la publicité dont ils se souvenaient (29 % par rapport à 16 %).
- Un quart (25 %) des électeurs de 55 ans et plus se souvenaient d'avoir vu de la publicité d'Élections Canada dans un journal local, par rapport à 12 % des électeurs de 35 à 54 ans et à 5 % de ceux de 25 à 34 ans.

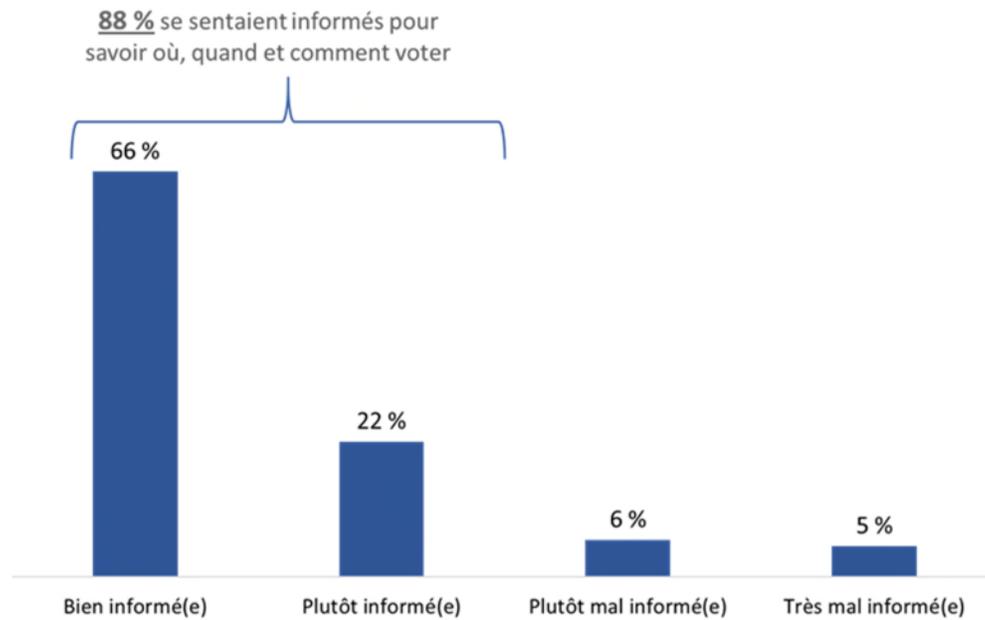
Les écarts notables suivants ont été relevés entre les sous-groupes en ce qui concerne les sources de la publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité liées à la COVID-19 dont les électeurs se souvenaient :

- Les électeurs ayant reçu leur CIE étaient plus susceptibles que ceux ne l'ayant pas reçue d'affirmer avoir entendu de la publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité liées à la COVID-19 à la radio ou sur une plateforme audio (23 % par rapport à 7 %).
- Les électeurs qui se sentaient informés sur l'élection partielle fédérale étaient plus susceptibles d'avoir vu de la publicité d'Élections Canada dans un journal local que ceux qui se sentaient mal informés (15 % par rapport à 1 %).
- Un électeur sur cinq (20 %) chez les 55 ans et plus se souvenait d'avoir vu de la publicité d'Élections Canada dans un journal local, par rapport à 9 % des électeurs de 35 à 54 ans et à 9 % de ceux de 25 à 34 ans.

La majorité des électeurs se sentaient informés au sujet du processus de vote.

Près de 9 électeurs sur 10 (88 %) parmi ceux conscients de l'élection partielle du 26 octobre 2020 se sentaient à tout le moins *plutôt* informés pour savoir où, quand et par quels moyens voter à cette élection, les deux tiers (66 %) disant même s'être sentis *bien* informés.

Figure 4 : Connaissance de la démarche pour voter (où, quand et comment)



Q29. En général, à quel point vous sentiez-vous informé(e) pour savoir où, quand et comment voter? Base : n=737; les électeurs conscients de l'élection partielle. [Ne sait pas/refus : 1 %.]

La probabilité de s'être senti *plutôt* ou *bien* informé pour savoir où, quand et comment voter était plus élevée dans les sous-groupes suivants :

- les électeurs ayant voté à l'élection partielle (94 %, par rapport à 73 % de ceux n'ayant pas voté);
- les électeurs ayant reçu une CIE qui leur était personnellement adressée (94 %, par rapport à 44 % de ceux n'en ayant pas reçu);
- les électeurs ayant des personnes de moins de 18 ans dans leur ménage (94 %, par rapport à 86 % des n'en ayant pas).

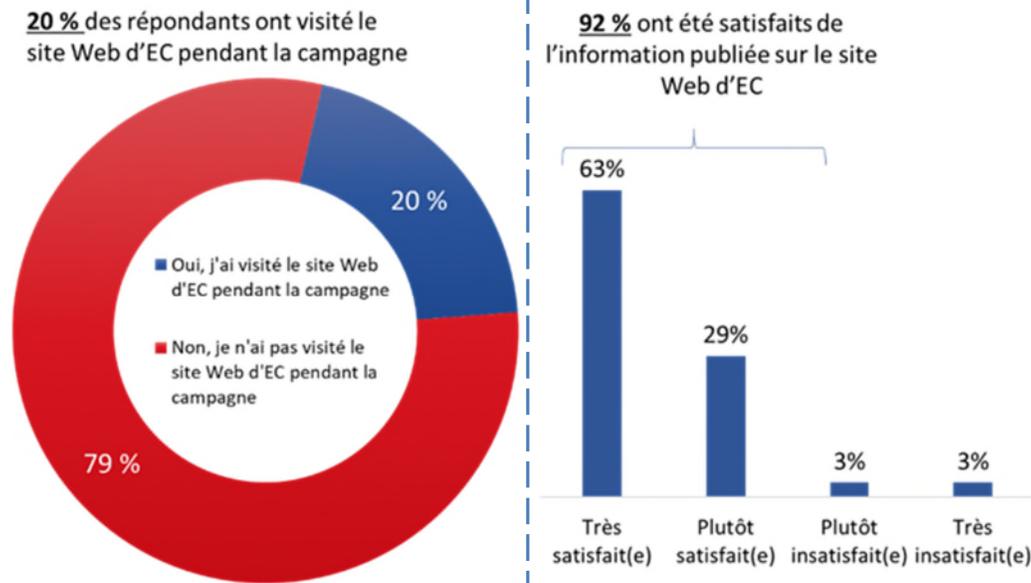
Les répondants suivants étaient plus susceptibles de se sentir *bien* informés :

- les électeurs de 35 à 54 ans (72 %) ou de 55 ans et plus (74 %), par rapport à ceux de 25 à 34 ans (52 %);
- les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (76 %), par rapport à ceux ayant terminé des études collégiales ou suivi quelques cours universitaires (61 %).

Un électeur sur cinq a visité le site Web d'Élections Canada; la majorité des électeurs ont été satisfaits de leur expérience.

Un électeur sur cinq (20 %) a visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne. Parmi ceux l'ayant visité, plus de 9 sur 10 (92 %) ont été satisfaits de l'information qui y était publiée, près des deux tiers (63 %) s'en disant *très* satisfaits.

Figure 5 : Site Web d'Élections Canada



[À GAUCHE] Q32. Avez-vous visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne? Base : n=804; tous les répondants. [Ne sait pas/refus : 1 %.]

[À DROITE] Q33. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'information publiée sur le site Web d'Élections Canada? Diriez-vous que vous avez été...? Base : n=141; les répondants ayant visité le site Web d'EC. [Ne sait pas/refus : 2 %.]

La probabilité d'avoir visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne était plus élevée dans les sous-groupes suivants :

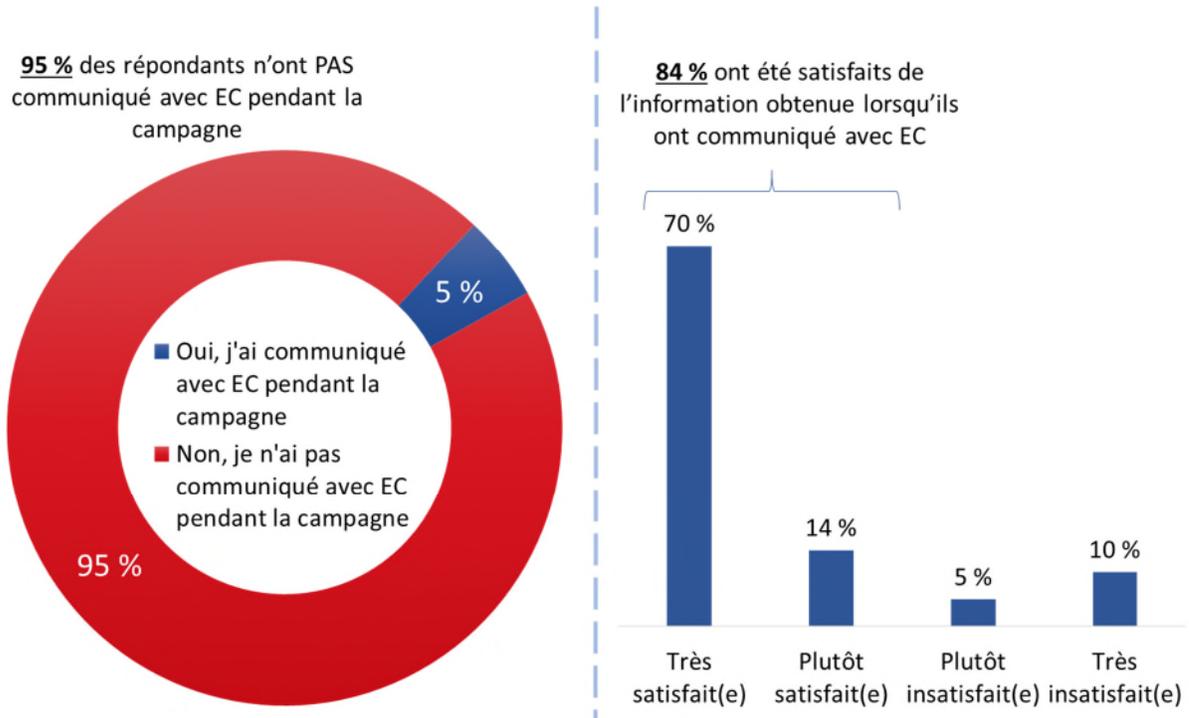
- les hommes (25 %, par rapport à 16 % des femmes);
- les électeurs de 25 à 34 ans (30 %), par rapport à ceux de 35 à 54 ans (18 %) et ceux de 55 ans et plus (15 %);
- les électeurs ayant un diplôme universitaire (23 %, par rapport à 14 % de ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires);
- les électeurs sans emploi (34 %, par rapport à 14 % de ceux à la retraite).

Les électeurs étaient généralement satisfaits de l'information publiée sur le site Web d'Élections Canada; il n'y a aucun écart notable à signaler entre les sous-groupes.

Très peu de répondants ont communiqué avec Élections Canada, mais bon nombre de ceux l'ayant fait se sont dits satisfaits de l'information reçue.

Cinq pour cent (5 %) des électeurs conscients de l'élection partielle ont dit avoir communiqué avec Élections Canada pendant la campagne. Parmi ceux qui l'ont fait, 84 % ont été satisfaits de l'information reçue, dont 70 % s'en disant *très* satisfaits.

Figure 6 : Communications avec Élections Canada



[À GAUCHE] Q34. Avez-vous communiqué avec Élections Canada pendant la campagne? Base : n=804; tous les répondants.

[À DROITE] Q35. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'information que vous avez obtenue lorsque vous avez communiqué avec Élections Canada? Base : n=41; les répondants ayant communiqué avec EC. [Ne sait pas/refus : 1 %.]

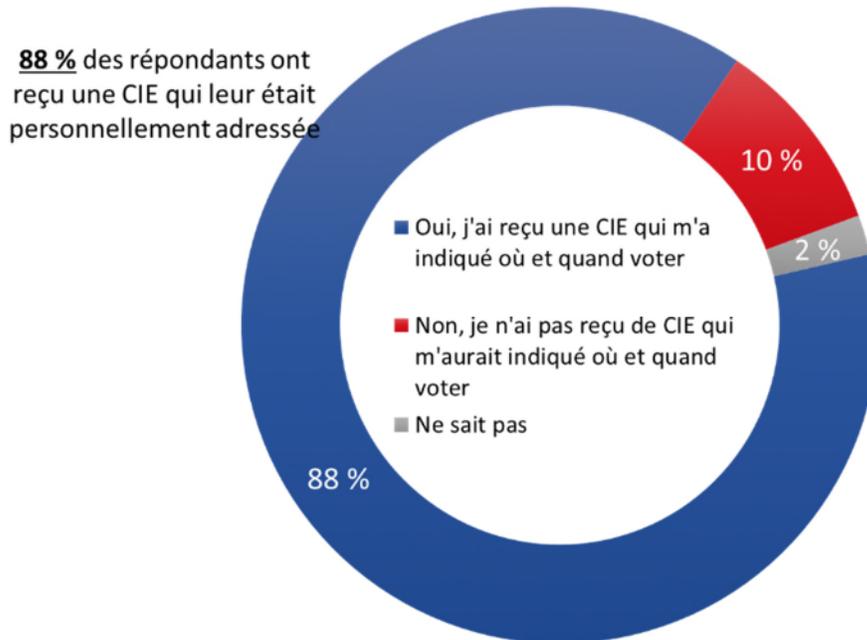
Il n'y a aucun écart significatif à signaler entre les sous-groupes.

2. Carte d'information de l'électeur et inscription

De nombreux électeurs ont reçu une CIE.

Près de 9 électeurs sur 10 (88 %) ont reçu une carte d'information de l'électeur (CIE) qui leur était personnellement adressée et qui leur indiquait où et quand voter.

Figure 7 : Réception de la carte d'information de l'électeur



Q4. Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous a indiqué où et quand voter? Base : n=737; les répondants s'étant dits conscients de l'élection partielle.

Les sous-groupes d'électeurs suivants étaient plus susceptibles de dire qu'ils avaient reçu une CIE :

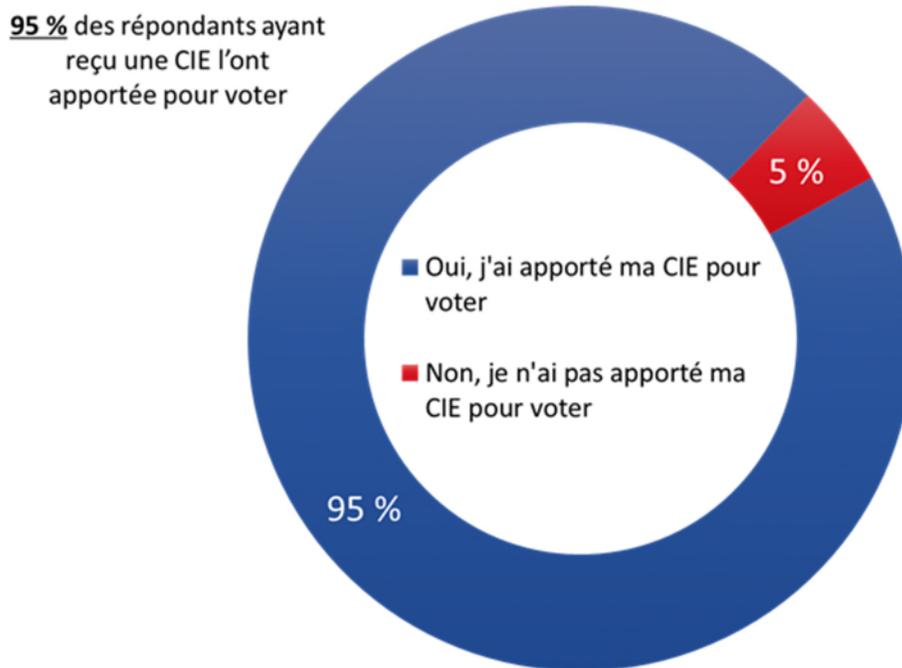
- les électeurs de la circonscription de York-Centre (93 %), par rapport à ceux de Toronto-Centre (83 %);
- les électeurs de 35 ans et plus (94 %, par rapport à 81 % de ceux de 25 à 34 ans);
- les électeurs ayant voté à l'élection partielle (95 %, par rapport à 72 % de ceux n'ayant pas voté);
- les électeurs s'étant sentis informés sur l'élection partielle (94 %, par rapport à 44 % de ceux s'étant sentis mal informés).

Parmi les électeurs ayant reçu une CIE, presque tous (97 %) ont affirmé que leur nom y était écrit correctement et tous (100 %) ont affirmé que leur adresse était exacte. Il n'y a aucun écart à signaler entre les sous-groupes.

La vaste majorité des électeurs ayant reçu une CIE l'ont apportée au bureau de scrutin.

Plus de 9 électeurs sur 10 (95 %) parmi ceux ayant voté à un bureau d'Élections Canada, à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de scrutin le jour de l'élection ont dit avoir apporté leur CIE.

Figure 8 : Carte d'information de l'électeur – Apportée le jour de l'élection



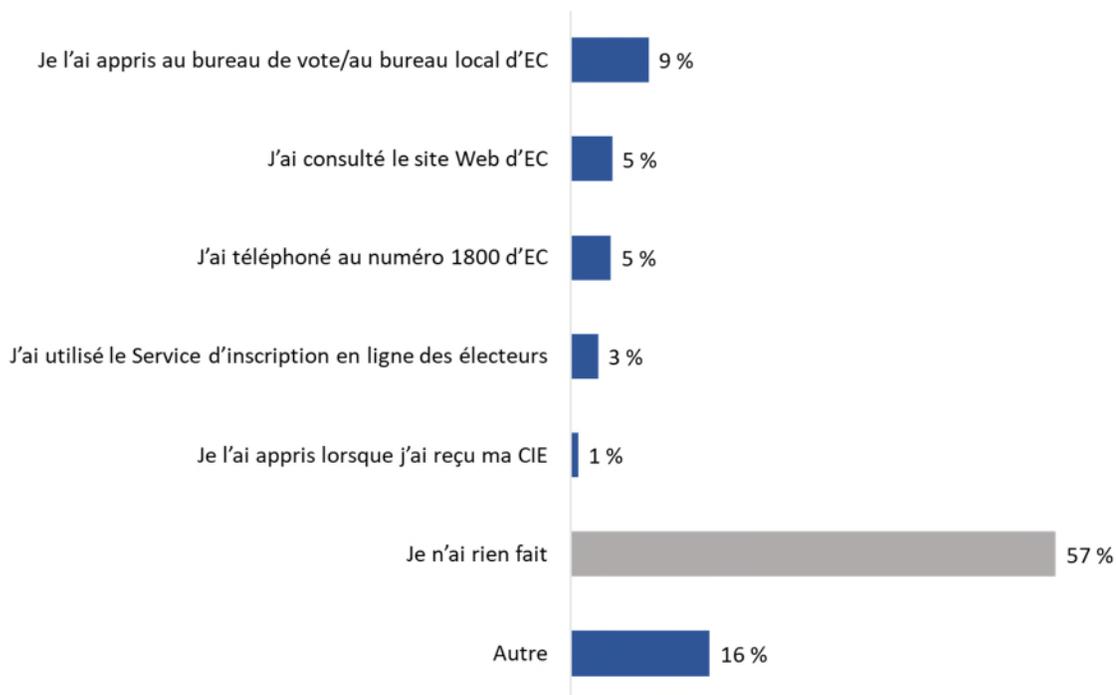
Q22. Aviez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au bureau de scrutin, au bureau de vote par anticipation ou au bureau local d'Élections Canada? Base : n=508; les répondants ayant reçu leur CIE et voté en personne.

Il n'y a aucun écart à signaler entre les sous-groupes.

Près de 6 électeurs sur 10 parmi ceux n'ayant pas reçu de CIE n'ont rien fait pour savoir s'ils étaient inscrits.

Près de 6 électeurs sur 10 (57 %) parmi ceux n'ayant pas reçu de CIE pendant la campagne n'ont rien fait pour savoir s'ils étaient inscrits pour voter à l'élection partielle. La plupart de ceux qui ont fait quelque chose ont consulté le site Web d'Élections Canada (5 %) ou téléphoné au numéro 1-800 d'Élections Canada (5 %). Environ 1 sur 10 (9 %) a vérifié son inscription au bureau de scrutin ou à un bureau local d'Élections Canada. Très peu d'électeurs ont pris d'autres mesures.

Figure 9 : Mesures prises par l'électeur pour savoir s'il était inscrit pour voter



Q7. Qu'avez-vous fait pour savoir si vous étiez inscrit(e) pour voter à cette élection partielle? Base : n=65; les répondants n'ayant pas reçu de CIE. [Ne sait pas/refus : 5 %.]

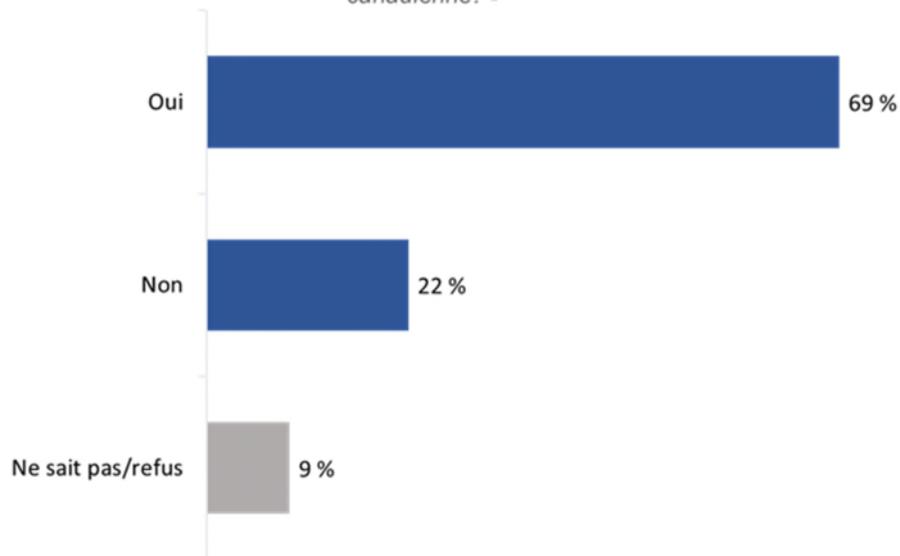
La probabilité de ne rien faire était plus élevée parmi les électeurs s'étant sentis mal informés sur l'élection partielle (72 %, par rapport à 39 % de ceux s'étant sentis informés) et parmi ceux n'ayant pas voté à cette élection (72 %, par rapport à 24 % des votants).

Sept répondants sur 10 savaient que les électeurs doivent être inscrits pour pouvoir voter.

Environ 7 électeurs sur 10 (69 %) savaient qu'ils doivent d'abord être inscrits sur la liste électorale pour pouvoir voter à une élection fédérale canadienne. Tout juste un peu plus d'un électeur sur cinq (22 %) a dit que les électeurs ne doivent pas être inscrits, et 9 % étaient incertains.

Figure 10 : Connaissance de l'obligation d'être inscrit pour pouvoir voter

« Est-ce que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne? »



Q8. À votre connaissance, est-ce que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne?
Base : n=804; tous les répondants.

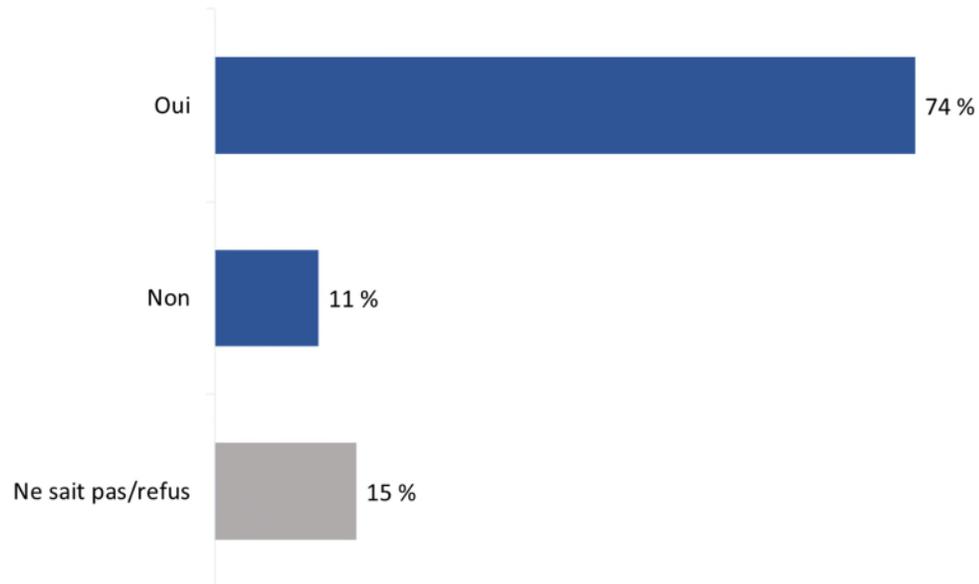
Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (78 %) et ceux ayant suivi quelques cours postsecondaires ou terminé des études collégiales (75 %) étaient plus susceptibles que les diplômés universitaires (65 %) d'affirmer que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour pouvoir voter à une élection fédérale canadienne. En outre, ceux n'ayant pas voté à l'élection générale fédérale de 2019 étaient plus susceptibles que ceux ayant voté de savoir que les électeurs doivent être inscrits (86 % par rapport à 66 %).

Les trois quarts des répondants savaient que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de scrutin et voter.

Près des trois quarts des répondants (74 %) savaient que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après. En revanche, 11 % ne connaissaient pas cette possibilité, et 15 % ont dit ne pas savoir.

Figure 11 : Inscription le jour de l'élection

« Un électeur peut-il s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après? »



Q9 (réponses réunies). Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après? Base : n=804; tous les répondants.

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'affirmer que les électeurs peuvent s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après :

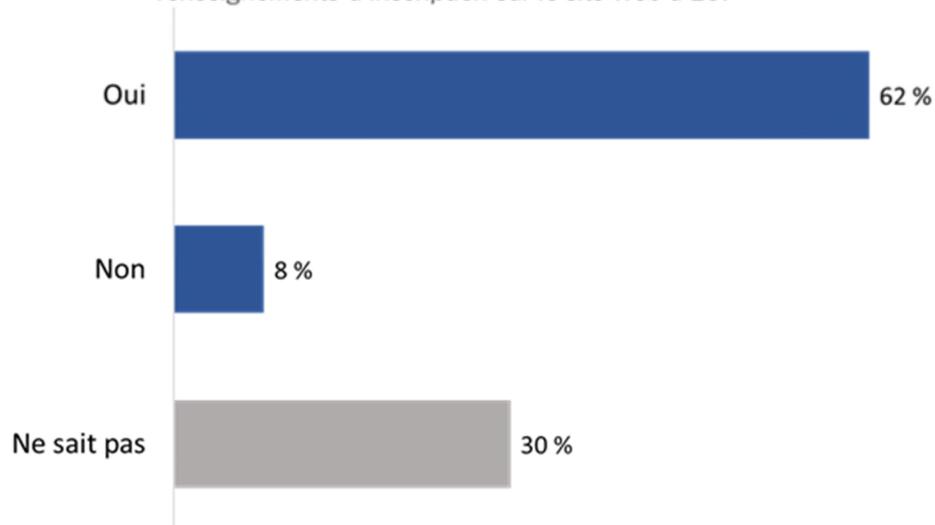
- les électeurs de la circonscription de Toronto-Centre (83 %), par rapport à ceux de York-Centre (66 %);
- les électeurs de 25 à 34 ans (86 %), par rapport à ceux de 35 à 54 ans (73 %) et à ceux de 55 ans et plus (67 %);
- les électeurs ayant un diplôme universitaire (78 %), par rapport à ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires (64 %);
- les électeurs sans emploi (84 %) ou ayant un emploi (77 %) par rapport aux électeurs à la retraite (63 %).

Six répondants sur 10 ont dit que les électeurs peuvent vérifier, mettre à jour ou effectuer leur inscription en ligne.

Un peu plus de 6 répondants sur 10 (62 %) ont affirmé qu'un électeur peut vérifier, mettre à jour ou effectuer son inscription sur le site Web d'Élections Canada; beaucoup moins (8 %) ont dit que cela n'était pas possible. En revanche, une minorité significative (30 %) de répondants ont dit ne pas savoir si c'était possible.

Figure 12 : Connaissance du Service d'inscription en ligne des électeurs

« Est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'EC? »



Q10. À votre connaissance, est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada? Base : n=804; tous les répondants.

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'affirmer que les électeurs peuvent vérifier, mettre à jour ou effectuer leur inscription sur le site Web d'Élections Canada :

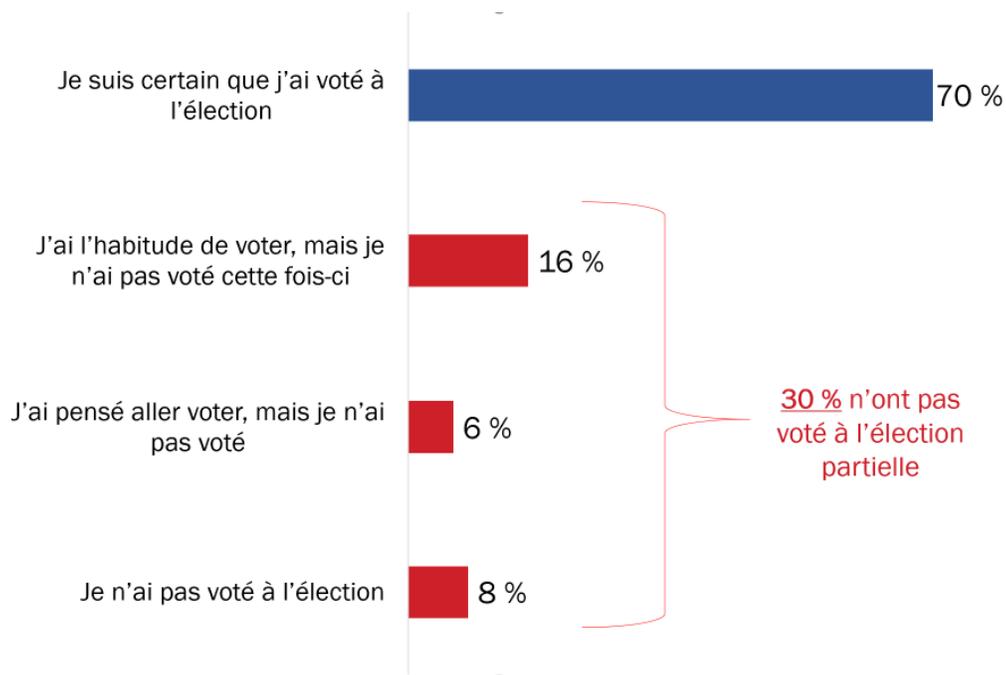
- les électeurs de la circonscription de Toronto-Centre (66 %), par rapport à ceux de York-Centre (58 %);
- les électeurs plus jeunes (77 % de ceux de 18 à 24 ans et 71 % de ceux de 25 à 34 ans), par rapport à 56 % des répondants de 55 ans et plus;
- les électeurs ayant un diplôme universitaire (65 %), par rapport à ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires (51 %);
- les électeurs ayant un emploi (63 %), par rapport à ceux à la retraite (54 %).

3. Vote et participation électorale

Sept répondants sur 10 disent avoir voté à l'élection partielle fédérale.

Sept électeurs sur 10 (70 %) parmi ceux qui étaient conscients de l'élection partielle tenue le 26 octobre 2020 dans leur circonscription ont dit y avoir voté³.

Figure 13 : Participation à l'élection partielle



Q2. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux? Base : n=737; les répondants s'étant dits conscients de l'élection partielle.

La probabilité de voter était plus élevée dans les sous-groupes suivants :

- les électeurs de la circonscription de York-Centre (75 %), par rapport à ceux de Toronto-Centre (65 %);
- les électeurs de 55 ans et plus (76 %), par rapport à ceux de 25 à 34 ans (60 %);
- les électeurs n'ayant pas de personnes de moins de 18 ans dans leur ménage (72 %), par rapport aux électeurs en ayant (62 %);
- les électeurs ayant reçu une CIE (75 %), par rapport à ceux n'en ayant pas reçu (26 %);
- les électeurs ayant affirmé s'être sentis informés sur l'élection partielle (75 %), par rapport à ceux qui se sentaient mal informés (31 %);

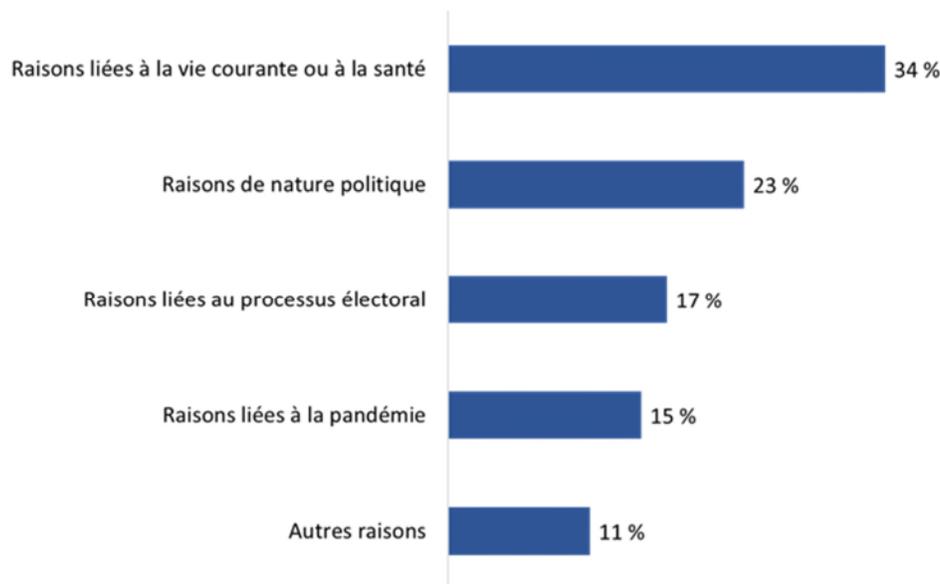
³ Le taux de participation officiel a été de 25,6 % à York-Centre et de 30,9 % à Toronto-Centre. Il y a souvent un écart entre le taux officiel et le taux déclaré par les répondants dans les sondages postélectorales. Deux facteurs peuvent expliquer cette surreprésentation. D'abord, les personnes qui votent sont possiblement plus enclines que les non-votants à participer à une étude sur le vote (biais dans les réponses). Ensuite, les personnes qui n'ont pas voté peuvent tout de même déclarer l'avoir fait, simplement pour se présenter sous un jour favorable (biais de désirabilité sociale).

- les électeurs ayant voté à l'élection générale fédérale de 2019 (73 %), par rapport à ceux n'y ayant pas voté (32 %).

Les raisons liées à la vie courante ou à la santé sont les principales raisons de ne pas avoir voté à l'élection partielle.

Parmi les répondants ayant dit ne pas avoir voté à l'élection partielle (n=199), le tiers (34 %) ont invoqué pour l'expliquer des raisons liées à la vie courante ou à la santé. Près du quart (23 %) ont cité des raisons de nature politique. Les répondants ont aussi mentionné des raisons liées au processus électoral (17 %) et à la pandémie (15 %). Parmi les autres raisons (11 %) de ne pas avoir voté à l'élection partielle figurent un déménagement (changement de circonscription) et une insatisfaction quant à la performance du gouvernement.

Figure 14 : Principales raisons de ne pas voter – Thèmes



Q3. Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'avez pas voté? Base : n=199; les répondants n'ayant pas voté. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %.]

La probabilité de s'abstenir de voter pour des raisons liées au processus électoral était plus élevée parmi les électeurs qui se sentaient mal informés (33 %, par rapport à 11 % de ceux qui se sentaient informés) et parmi ceux n'ayant pas reçu de CIE (41 %, par rapport à 9 % de ceux en ayant reçu une).

La figure 15 présente une ventilation des raisons données par les électeurs pour justifier le fait qu'ils n'ont pas voté aux élections partielles fédérales du 26 octobre 2020.

Figure 15 : Principales raisons de ne pas voter – Ventilation

| Raisons de ne pas avoir voté aux élections partielles du 26 octobre | % |
|---|-----------|
| Raisons liées à la vie courante ou à la santé | 34 |
| Trop occupé | 24 |
| Maladie ou incapacité | 6 |
| À l'extérieur de la ville | 4 |
| Raisons de nature politique | 23 |
| Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis | 8 |
| N'aimait pas les candidats / les partis / la campagne | 7 |
| Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence | 4 |
| Pas intéressé à la politique | 3 |
| Ne savait pas pour qui voter | < 0,5 |
| Raisons liées au processus électoral | 17 |
| Manque d'information sur le déroulement du vote (p. ex. où voter, quand voter) | 10 |
| Problème de transport / bureau de vote trop éloigné du domicile | 3 |
| N'a pas pu prouver son identité ou son adresse | 2 |
| N'était pas inscrit sur la liste électorale | 1 |
| Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur | 1 |
| Raisons liées à la pandémie | 15 |
| Ne se sentait pas en sécurité, ou à l'aise d'aller voter en raison de la pandémie de COVID-19 | 15 |
| Ne croyait pas qu'il était raisonnable qu'une élection ait lieu pendant la pandémie | < 1 |
| Autres raisons | 11 |
| A oublié de voter | 5 |
| Autres raisons | 5 |

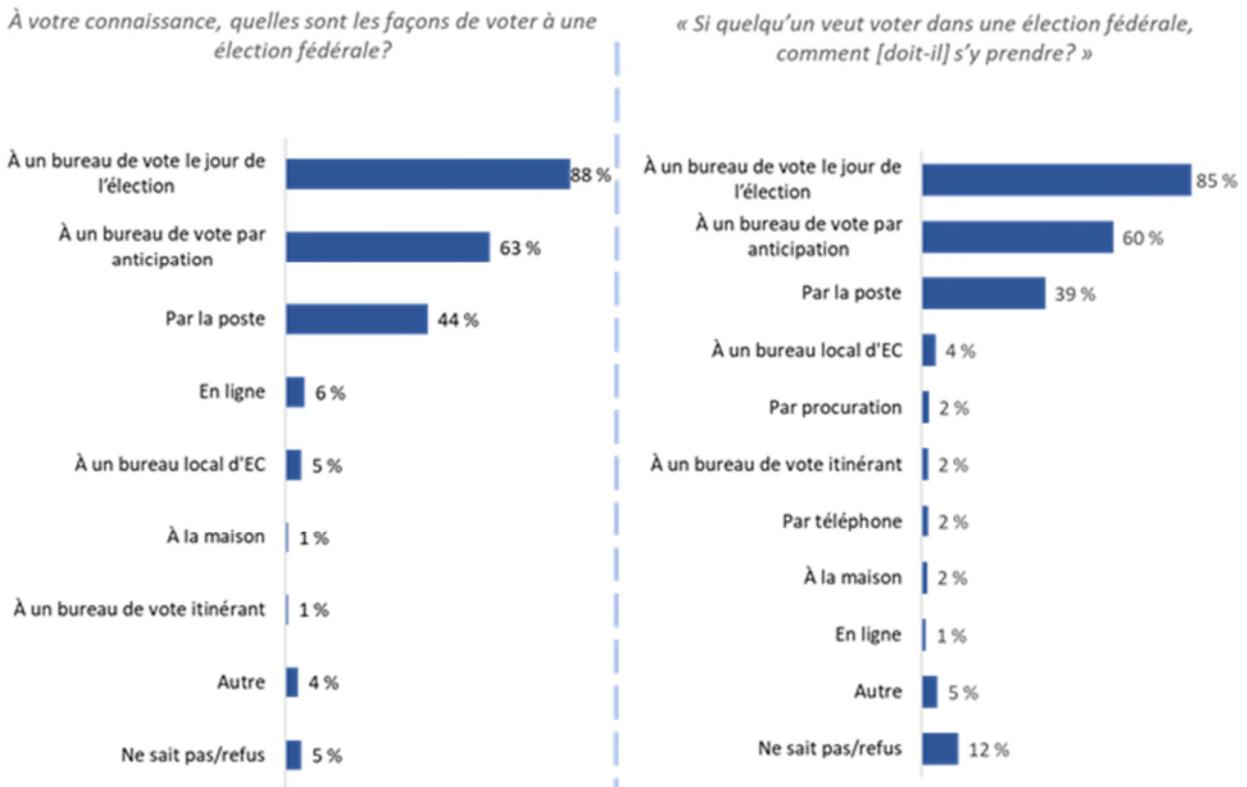
Les électeurs connaissent les méthodes de vote communes.

Un échantillon fractionné a été utilisé pour tester des questions visant à mesurer la connaissance qu'ont les électeurs des méthodes de vote actuelles. On a demandé à un échantillon de répondants (n=394) d'indiquer les façons de voter à une élection fédérale. Deux questions ont été posées à l'autre échantillon de répondants (n=406). La première demandait

de quelles façons on peut voter à une élection fédérale, et la deuxième, s'il existe des façons de voter à l'avance⁴.

Comme le montrent les graphiques de la figure 16, les deux formulations ont donné des résultats semblables. Seul écart significatif : la deuxième formulation a amené une proportion plus élevée de répondants à dire qu'ils ne savaient pas quoi répondre à la question (12 % du deuxième échantillon par rapport à 5 % du premier).

Figure 16 : Connaissance des méthodes de vote



[À GAUCHE] Q11. À votre connaissance, quelles sont les façons de voter à une élection fédérale? (Réponses multiples acceptées.) Base : n=394. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

[À DROITE] Q11B et C. Si quelqu'un veut voter dans une élection fédérale, comment [doit-il] s'y prendre? (Réponses multiples acceptées.) Base : n=406. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les écarts notables suivants ont été relevés entre les sous-groupes :

- La proportion de répondants conscients de la possibilité de voter à un bureau de vote le jour de l'élection était plus élevée dans les sous-groupes suivants⁵ :
 - les électeurs de la circonscription de Toronto-Centre (90 %, par rapport à 83 % de ceux de York-Centre);

⁴ Ce test était aussi inclus dans les sondages réalisés après les élections partielles du 25 février 2019 et du 6 mai 2019. Les résultats présentés ici concordent avec ceux de ces sondages passés.

⁵ Les données sur les sous-groupes reposent sur une variable agrégée, à savoir une variable calculée qui réunit les deux moitiés de l'échantillon fractionné.

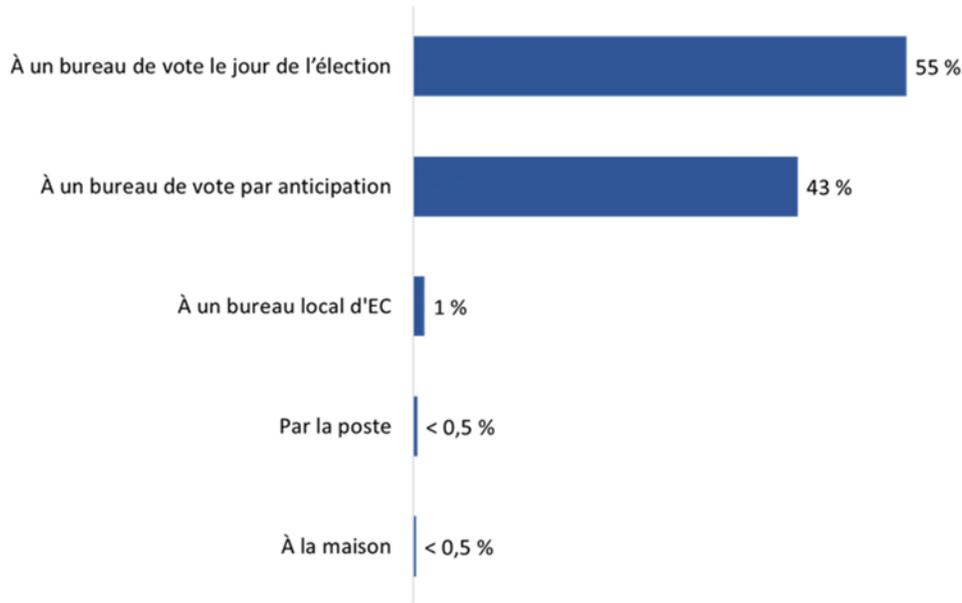
- les électeurs ayant un diplôme universitaire (91 %, par rapport à 82 % de ceux ayant suivi quelques cours postsecondaires ou terminé des études collégiales et à 75 % de ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires);
- les étudiants (93 %) et les électeurs ayant un emploi (89 %), par rapport aux électeurs à la retraite (75 %).
- La proportion de répondants conscients de la possibilité de voter à un bureau de vote par anticipation était plus élevée dans les sous-groupes suivants :
 - les électeurs ayant un diplôme universitaire (66 %, par rapport à 46 % de ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires);
 - les électeurs conscients de l'élection partielle fédérale du 26 octobre (65 %, par rapport à 34 % de ceux n'en étant pas conscients), ceux y ayant voté (72 %, par rapport à 48 % de ceux n'y ayant pas voté), et ceux s'étant sentis informés sur l'élection partielle (67 %, par rapport à 46 % de ceux s'étant sentis mal informés);
 - les électeurs ayant voté à l'élection générale fédérale de 2019 (64 %, par rapport à 44 % de ceux n'y ayant pas voté).
- La proportion de répondants conscients de la possibilité de voter par la poste était plus élevée dans les sous-groupes suivants :
 - les électeurs de la circonscription de Toronto-Centre (49 %, par rapport à 35 % de ceux de York-Centre);
 - les électeurs de 25 à 34 ans (63 %, par rapport à 39 % de ceux de 35 à 54 ans et à 32 % de ceux de 55 ans et plus);
 - les diplômés universitaires (48 %) et les électeurs ayant suivi quelques cours postsecondaires ou terminé des études collégiales (33 %), par rapport à ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires (19 %).

En outre, les électeurs ayant une limitation fonctionnelle étaient moins susceptibles que ceux n'en ayant pas de savoir que les électeurs peuvent voter à un bureau de vote par anticipation (48 % par rapport à 63 %) ou par la poste (30 % par rapport à 43 %).

Le vote le jour de l'élection et le vote au bureau de vote par anticipation demeurent des méthodes populaires.

C'est au bureau de scrutin le jour de l'élection (55 %) ou au bureau de vote par anticipation (43 %) que les électeurs ayant dit avoir voté étaient le plus susceptibles de l'avoir fait⁶. Très peu d'électeurs ont affirmé avoir voté à un bureau local d'Élections Canada (1 %), par la poste (0,4 %) ou à la maison (0,3 %).

Figure 17 : Méthodes de vote utilisées



Q12. Comment avez-vous voté? Base : n=536; les répondants ayant voté. [Ne sait pas/refus : 1 %.]

Les électeurs ayant voté à un bureau de vote le jour de l'élection étaient plus susceptibles de s'identifier comme des femmes (60 %) que comme des hommes (50 %), d'avoir de 35 à 54 ans (63 %) que 55 ans et plus (47 %) et d'avoir un emploi (59 %) que d'être à la retraite (54 %).

Les électeurs ayant voté à un bureau de vote par anticipation étaient plus susceptibles d'avoir 55 ans et plus (50 %) que d'avoir 35 à 54 ans (34 %) et d'être à la retraite (53 %) que d'avoir un emploi (39 %).

⁶ La proportion d'électeurs ayant voté à un bureau de vote par anticipation est beaucoup plus élevée que ce qu'indiquent habituellement les sondages sur les élections partielles. Ce phénomène est peut-être attribuable à la pandémie.

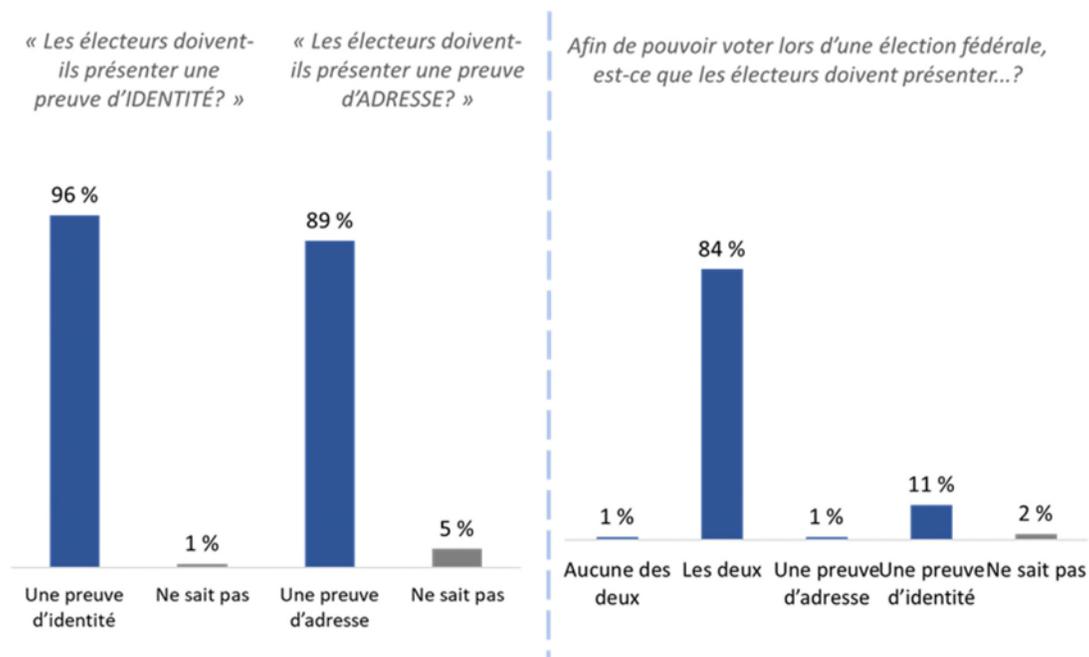
4. Identification des électeurs

Les électeurs connaissent largement les exigences d'identification.

Une approche par échantillon fractionné a été utilisée pour mesurer la connaissance des exigences d'identification pour voter. Dans un sondage postélectoral traditionnel, on demande d'abord aux répondants s'il faut une preuve d'identité pour pouvoir voter, et ensuite, s'il faut une preuve d'adresse. Dans les sondages postélectoraux précédents, cette façon de faire a révélé une très forte connaissance des exigences, mais les tests préliminaires du sondage semblaient indiquer que certains répondants ne saisissent pas la différence entre les deux (la preuve d'adresse et la preuve d'identité). On a donc prévu une deuxième version de la question dans laquelle on demandait aux répondants si, à leur connaissance, les électeurs doivent présenter une preuve d'identité, une preuve d'adresse, les deux ou aucune des deux. Les deux formulations ont été comparées à l'aide de l'échantillon fractionné, tel qu'indiqué plus haut.

Comme dans des sondages précédents, pour la première formulation, la vaste majorité des répondants ont répondu que les électeurs doivent présenter une preuve d'identité (96 %) ou une preuve d'adresse (88 %) pour pouvoir voter à une élection canadienne. Parmi les répondants interrogés selon la deuxième formulation, 84 % ont répondu correctement qu'une preuve d'identité et une preuve d'adresse sont toutes deux nécessaires pour pouvoir voter à une élection fédérale canadienne; 11 % ont affirmé que seule une preuve d'identité était nécessaire, et 1 %, qu'aucune des deux n'était nécessaire.

Figure 18 : Connaissance des exigences d'identification des électeurs



[À GAUCHE] Q14B (réponses réunies). À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter à une élection fédérale canadienne? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n=415.

[À GAUCHE] Q15. À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'ADRESSE pour voter à une élection fédérale canadienne? ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : n=415.

[À DROITE] Q14A. Afin de pouvoir voter lors d'une élection fédérale, est-ce que les électeurs doivent présenter...? Base : n=388. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ. [Ne sait pas/refus : 2 %.]

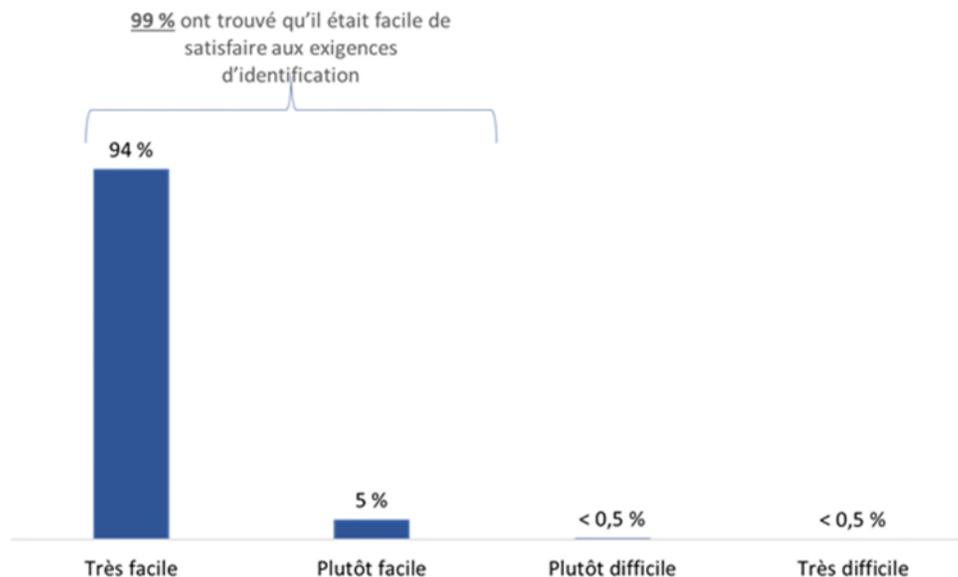
Les résultats de ce test par échantillon fractionné confirment ceux des six derniers sondages sur des élections partielles⁷, et indiquent que la nouvelle formulation donne des résultats plus représentatifs de la connaissance qu'ont les répondants des exigences d'identification des électeurs.

Il n'y a aucun écart à signaler entre les sous-groupes.

Pratiquement tous les votants ont trouvé les exigences d'identification faciles à respecter.

Pratiquement tous les répondants (99 %) ayant voté aux élections partielles du 26 octobre 2020 ont trouvé qu'il était facile de satisfaire aux exigences d'identification, la vaste majorité (94 %) étant d'avis que c'était *très facile*.

Figure 19 : Facilité à satisfaire aux exigences d'identification des électeurs



Q16. Dans l'ensemble, à quel point était-ce facile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter? Base : n=528; les répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation, à un bureau de vote le jour de l'élection ou à un bureau d'EC. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %.]

La probabilité d'affirmer qu'il était *très facile* de satisfaire aux exigences d'identification était plus élevée chez les femmes (97 %, par rapport à 92 % des hommes), chez les électeurs ayant un diplôme universitaire (96 %, par rapport à 87 % de ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires) et chez les électeurs ayant un emploi (97 %, par rapport à 82 % des électeurs sans emploi).

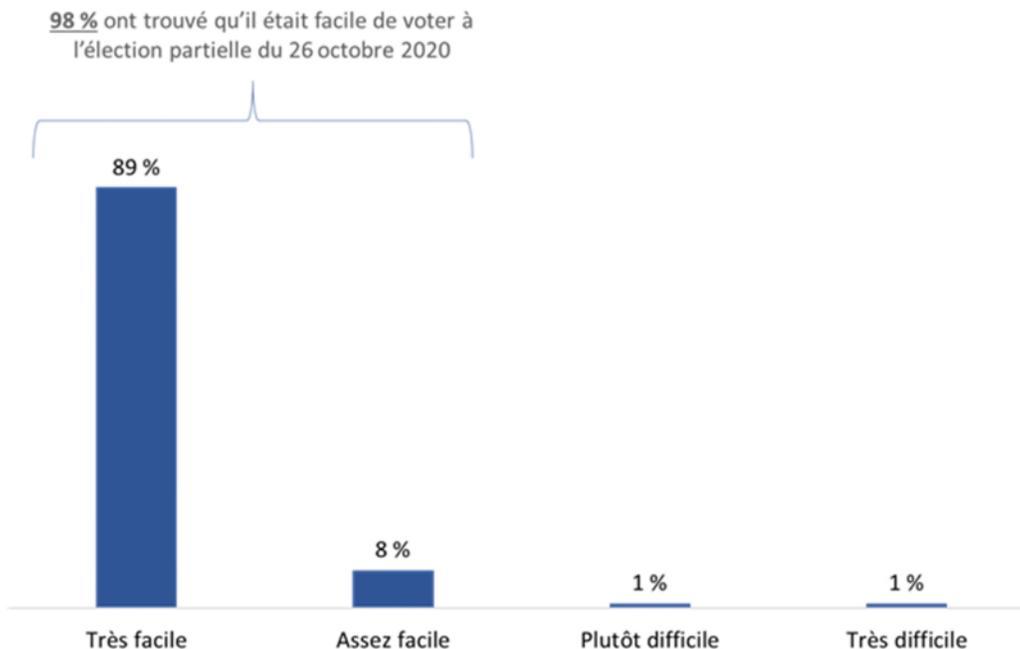
⁷ Des sondages ont été menés après les élections partielles du 23 octobre 2017, du 11 décembre 2017, du 18 juin 2018, du 3 décembre 2018, du 25 février 2019 et du 6 mai 2019.

5. Expérience des votants

La vaste majorité des votants ont trouvé qu'il était facile de voter.

Parmi les répondants ayant voté aux élections partielles fédérales du 26 octobre 2020, 98 % ont trouvé que c'était facile, 89 % affirmant même c'était *très* facile.

Figure 20 : Facilité à voter



Q13. En vous basant sur votre expérience de vote en général, diriez-vous que cela a été... Base : n=533; les répondants ayant voté et précisé la méthode de vote utilisée.
[Ne sait pas/refus : 1 %.]

Il n'y a aucun écart à signaler entre les sous-groupes.

Pratiquement tous les répondants ont convenu que les endroits de vote étaient convenables et facilement accessibles, et qu'il y avait assez d'affiches.

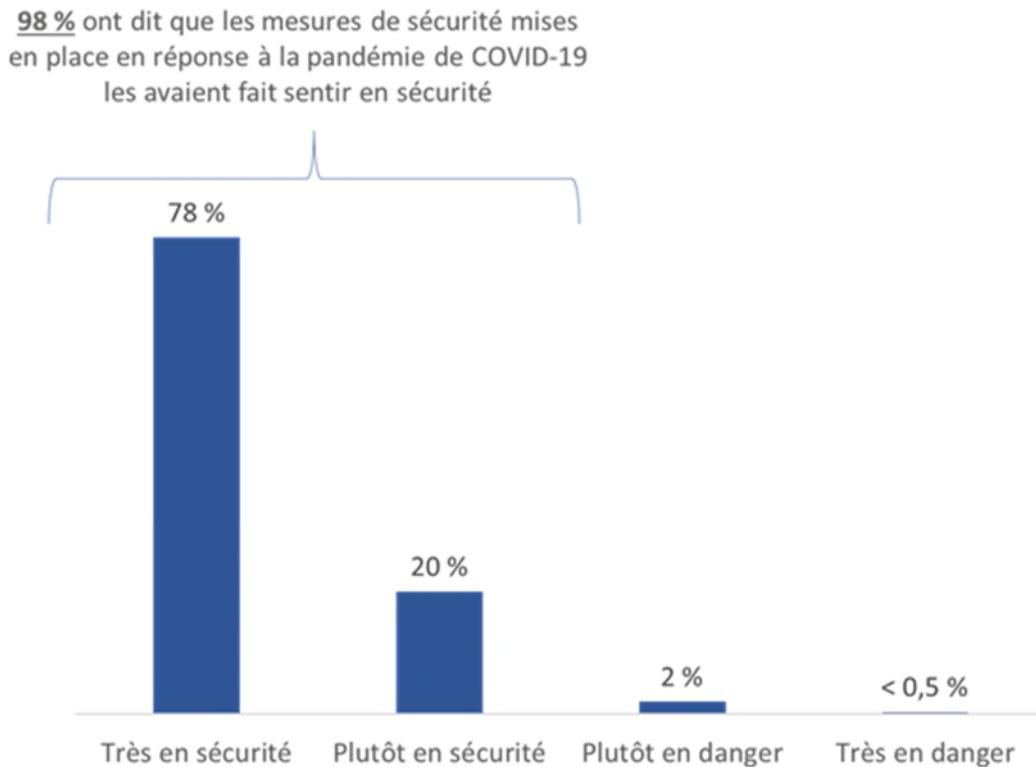
Comme dans les sondages passés sur des élections partielles, presque tous les répondants ayant voté ont dit que le bureau de vote, le bureau de vote par anticipation ou le bureau d'Élections Canada était situé à une distance convenable de leur domicile (92 %) et que le lieu était convenable (97 %). De plus, 93 % des répondants ayant voté à un bureau de vote ou à un bureau local d'Élections Canada ont dit qu'il y avait assez d'affiches à l'intérieur pour leur indiquer le chemin jusqu'à la salle où voter.

La probabilité de qualifier de *très* convenable l'immeuble où les électeurs votaient était plus élevée parmi les femmes (90 %, par rapport à 78 % des hommes) et parmi les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires et ceux ayant un diplôme universitaire (93 % et 86 %, respectivement, par rapport à 75 % des électeurs ayant suivi quelques cours postsecondaires ou terminé des études collégiales).

Presque tous les répondants ont dit que les mesures de sécurité liées à la COVID-19 les avaient fait sentir en sécurité.

Quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) des électeurs ayant voté à un bureau de vote ou à un bureau local d'Élections Canada ont dit que les mesures mises en place en réponse à la COVID-19 les avaient fait sentir en sécurité, 78 % disant s'être sentis *très* en sécurité.

Figure 21 : Mesures de sécurité liées à la COVID-19



Q20. Diriez-vous que les mesures mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19 au [lieu de vote] vous ont fait sentir... Base : n=528; les répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation, à un bureau de vote le jour de l'élection ou à un bureau local d'Élections Canada. [Ne sait pas/refus : < 0,5 %.]

Les votants ayant dit que les mesures de sécurité les avaient fait sentir *très* en sécurité étaient plus susceptibles :

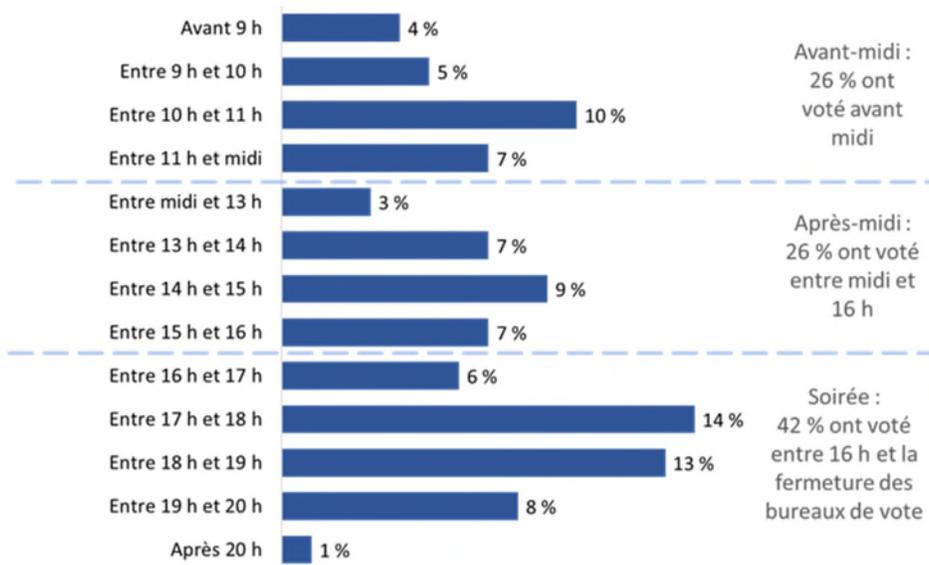
- de résider dans la circonscription de Toronto-Centre (83 %) que dans celle de York-Centre (75 %);
- de s'identifier comme des femmes (83 %) que comme des hommes (74 %);
- d'être à la retraite (87 %) que d'avoir un emploi (78 %).

La plupart des votants ont voté en après-midi ou en soirée.

De tous les votants sondés (n=523), 72 % ont dit avoir voté entre midi et 20 h 30. Plus du tiers (36 %) des votants ont voté en après-midi (entre midi et 16 h) ou en soirée (entre 16 h et l'heure de fermeture des bureaux de vote).

Parmi les électeurs ayant voté le jour de l'élection (n=293), un quart (26 %) ont dit avoir voté en avant-midi (entre l'heure d'ouverture des bureaux de vote et midi), un quart (26 %) ont dit avoir voté en après-midi (entre midi et 16 h), et 42 % ont dit avoir voté en soirée (entre 16 h et l'heure de fermeture des bureaux).

Figure 22 : Heure du vote – Jour de l’élection



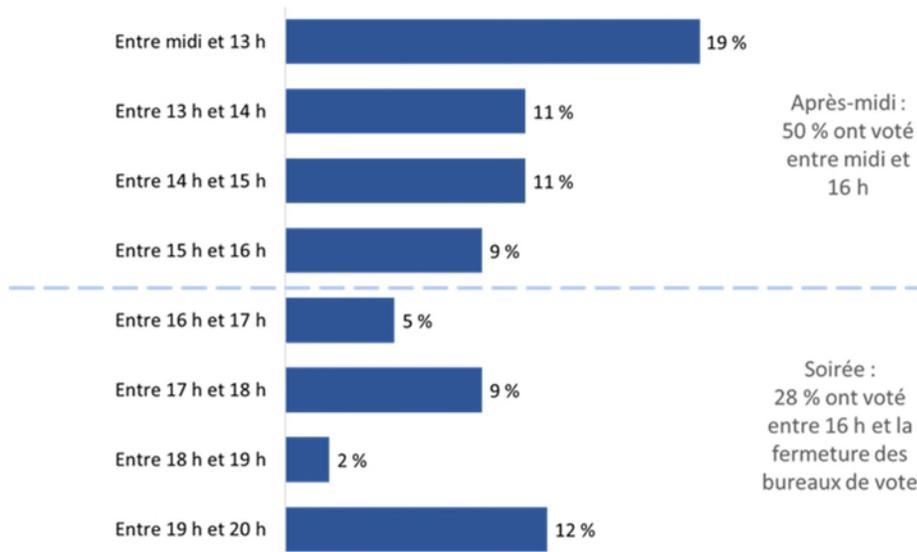
Q23. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) voter? Base : n= 293; les répondants ayant voté le jour de l’élection. [Ne sait pas/refus : 6 %.]

*Heures d’ouverture des bureaux de vote le jour de l’élection : de 8 h 30 à 20 h 30.

**Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

La moitié des répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation (n=230) les 16, 17, 18 et 19 octobre 2020 ont dit l’avoir fait en après-midi (entre midi et 16 h). La proportion la plus élevée de ces votants (19 %) ont dit avoir voté entre midi et 13 h.

Figure 23 : Heure du vote – Vote par anticipation



Q23. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) voter? Base : n=230; les répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation. [Ne sait pas/refus : 23 %.]

*Heures d’ouverture des bureaux de vote par anticipation : de midi à 20 h.

**Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

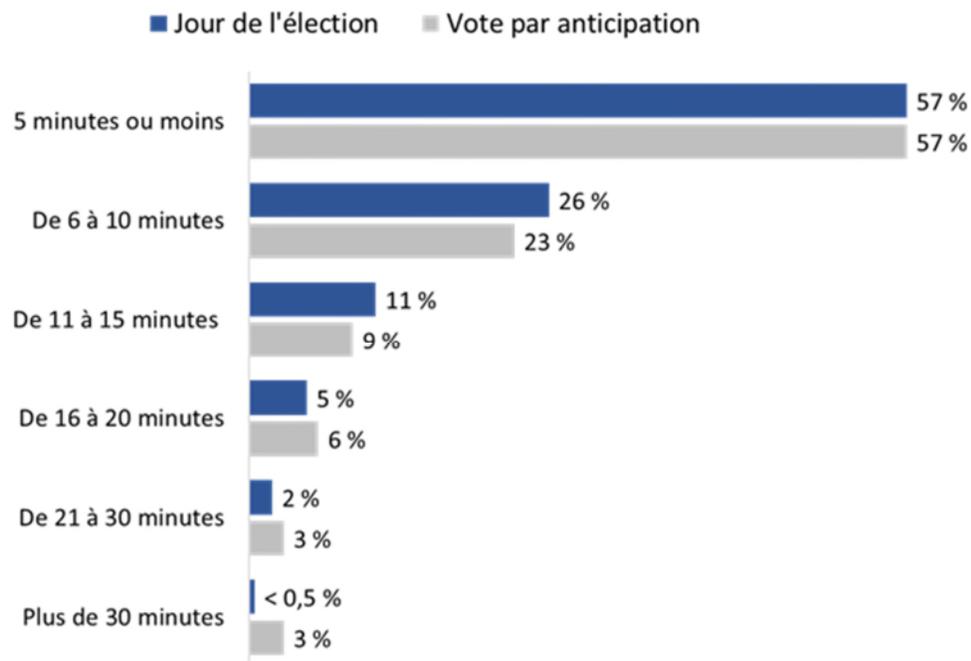
Il n'y a aucun écart à signaler entre les sous-groupes.

Près de 6 votants sur 10 ont dit avoir mis cinq minutes ou moins pour voter.

Cinquante-sept pour cent (57 %) des répondants ayant voté à l'élection partielle ont affirmé l'avoir fait en cinq minutes ou moins (tant les électeurs ayant voté à un bureau de vote le jour de l'élection que ceux ayant voté à un bureau de vote par anticipation). La plupart des autres ont dit avoir mis de 6 à 15 minutes pour voter le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation.

La probabilité de dire que moins de cinq minutes avaient suffi pour voter, le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation, était plus élevée parmi les résidents de la circonscription de York-Centre (63 %) que parmi ceux de Toronto-Centre (50 %).

Figure 24 : Temps pour voter



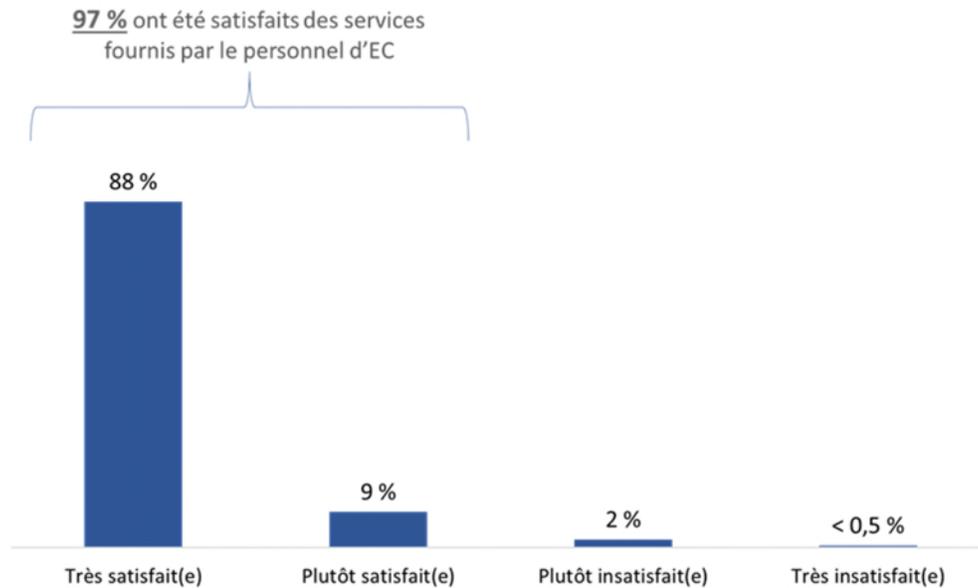
Q24. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter au [bureau de vote, bureau de vote par anticipation ou bureau local d'Élections Canada]? Ce temps n'inclut pas le temps de déplacement. Base : n=528; les répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de vote le jour de l'élection et se souvenant de l'heure à laquelle ils avaient voté.

Pratiquement tous les votants (97 %) ont trouvé que le temps nécessaire pour voter était raisonnable. Il n'y a aucun écart à signaler entre les sous-groupes.

Les électeurs sont grandement et largement satisfaits des services reçus.

Parmi les répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation, à un bureau de vote le jour de l'élection ou à un bureau local d'Élections Canada, 97 % ont été satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada, 88 % s'en disant *très satisfaits*.

Figure 25 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada



Q28. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...? Base : n=528; les répondants ayant voté à un bureau de vote par anticipation, à un bureau de vote le jour de l'élection ou à un bureau d'EC. [Ne sait pas/refus : 1 %.]

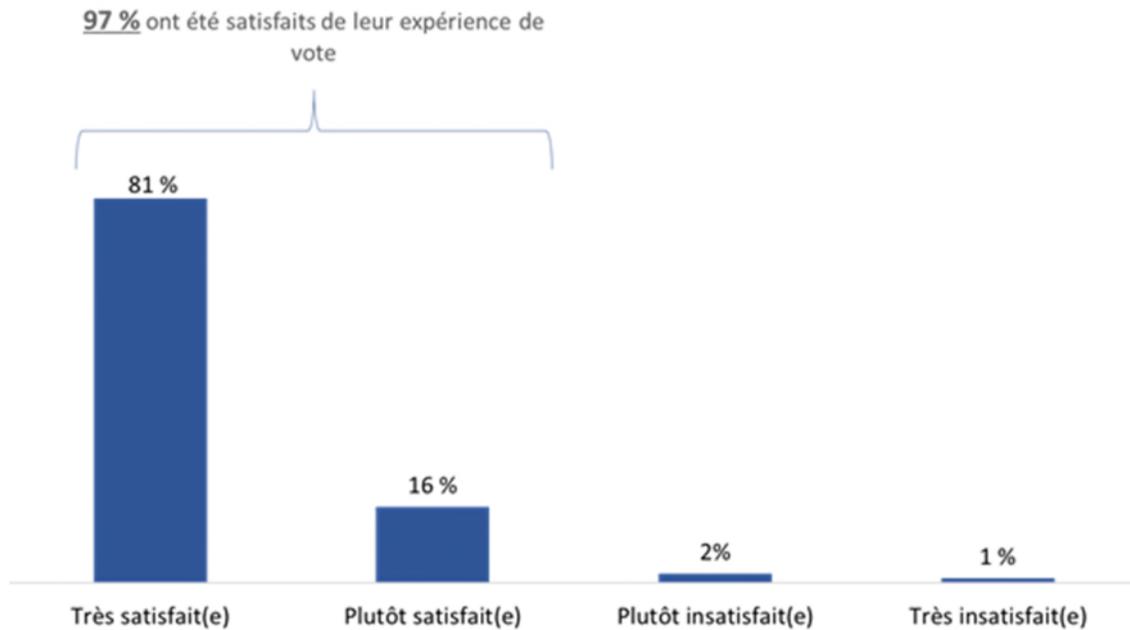
Les votants ayant au plus un diplôme d'études secondaires (98 %) étaient plus susceptibles de se dire *très satisfaits* à l'égard du personnel d'Élections Canada que ceux ayant suivi quelques cours postsecondaires ou terminé des études collégiales (85 %) et que les diplômés universitaires (88 %).

Presque tous les votants sondés (99 %) ont choisi d'être servis en anglais. Tous les votants ont été satisfaits des services reçus dans la langue officielle de leur choix.

Pratiquement tous les votants ont été satisfaits de leur expérience.

Presque tous (97 %) les répondants ayant voté à l'élection partielle ont été satisfaits de leur expérience de vote en général, 81 % s'en disant *très satisfaits*.

Figure 26 : Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote en général



Q36. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Base : n=536; tous les répondants ayant voté. [Ne sait pas/refus : 1 %.]

Les répondants qui se sentaient informés sur les élections partielles du 26 octobre 2020 étaient plus susceptibles de se dire *très satisfaits* de leur expérience de vote (83 %) que ceux qui se sentaient mal informés (55 %).

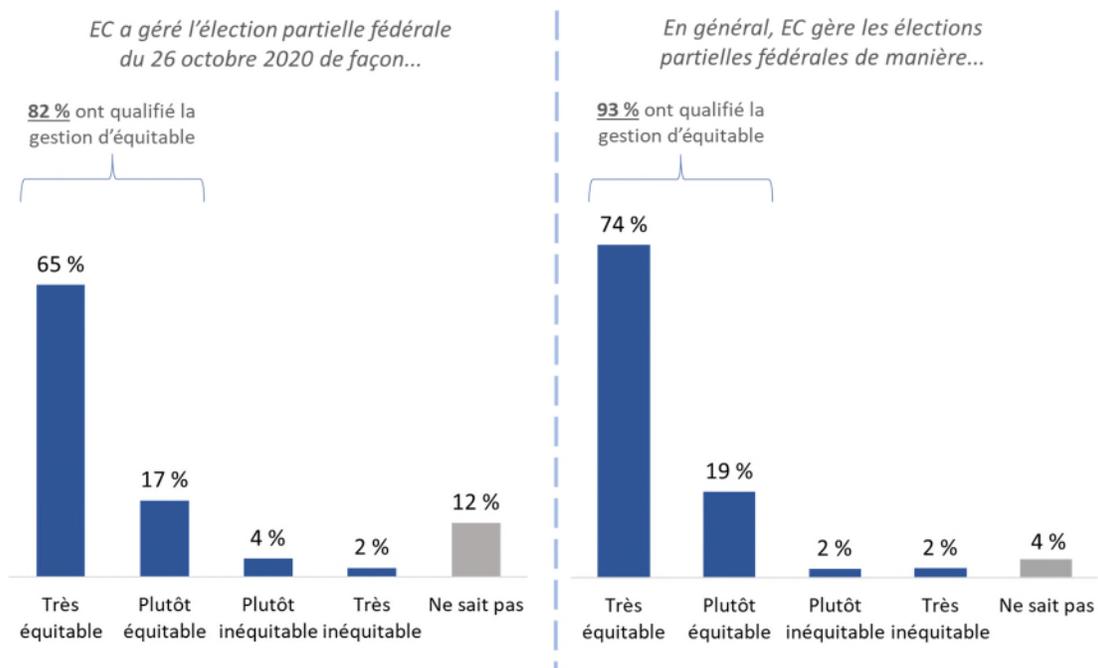
6. Équité et confiance

La vaste majorité des répondants ont trouvé qu'Élections Canada avait géré l'élection partielle de façon équitable.

On a posé aux répondants deux versions d'une question sur l'équité dont fait preuve Élections Canada dans sa gestion des élections partielles. La moitié des répondants (n=408) devaient répondre à cette question : « En pensant à l'élection partielle fédérale du 26 octobre 2020, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? » L'autre moitié (n=396) devaient répondre à celle-ci : « En pensant aux élections partielles fédérales *en général*, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...? »

La majorité (82 %) des personnes ayant répondu à la question portant expressément sur l'élection partielle du 26 octobre 2020 ont qualifié d'équitable la gestion d'Élections Canada, les deux tiers (65 %) la qualifiant de *très* équitable. La question générale a donné des résultats plus positifs dans l'ensemble. En effet, plus de 9 répondants sur 10 (93 %) ont qualifié d'équitable la gestion d'Élections Canada, les trois quarts (74 %) la qualifiant de *très* équitable. Dans des sondages sur des élections partielles précédentes⁸ où ce test par échantillon fractionné a été mené, le principal effet observé a été une proportion nettement inférieure d'électeurs disant ne pas savoir parmi ceux qui ont répondu à la question générale. Les résultats relatifs à l'élection partielle qui nous intéresse ici concordent avec les résultats publiés après celles du 3 décembre 2018 et du 25 février 2019⁹.

Figure 27 : Perception de l'équité d'Élections Canada



⁸ Ce test était inclus dans les sondages réalisés après les élections partielles du 3 décembre 2018, du 25 février 2019 et du 6 mai 2019.

⁹ Dans le sondage mené après l'élection partielle du 6 mai 2019, les personnes ayant qualifié de *très* équitable la façon dont Élections Canada gère les élections étaient moins nombreuses parmi celles qui ont répondu à la question générale que parmi celles qui ont répondu à la question spécifique. C'est, jusqu'à présent, la seule fois que ce résultat a été observé.

[À GAUCHE] Q37A. En pensant à l'élection partielle fédérale du 26 octobre 2020, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?
Base : n=408. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.
[À DROITE] Q37B. En pensant aux élections partielles fédérales en général, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...?
Base : n=396. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

En réponse à la première question, les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles de qualifier de *très* équitable la gestion de l'élection partielle du 26 octobre 2020 :

- les électeurs s'identifiant comme des hommes (71 %, par rapport à 59 % des femmes);
- les diplômés universitaires (69 %, par rapport à 49 % des électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires);
- les électeurs à la retraite (78 %, par rapport à 64 % de ceux ayant un emploi);
- les électeurs conscients de l'élection partielle (69 %, par rapport à 32 % de ceux n'en étant pas conscients);
- les électeurs ayant voté à l'élection partielle (77 %, par rapport à 49 % de ceux n'ayant pas voté);
- les électeurs s'étant sentis informés sur l'élection partielle (73 %, par rapport à 37 % de ceux s'étant sentis mal informés).

Avec la deuxième formulation, moins d'écarts ont été relevés entre les sous-groupes :

- les électeurs de 55 ans et plus (81 %) étaient plus susceptibles que ceux de 35 à 54 ans (71 %) de qualifier de *très* équitable la gestion des élections;
- les électeurs ayant voté à l'élection partielle (80 %) étaient plus susceptibles que ceux n'ayant pas voté (63 %) de qualifier de *très* équitable la gestion des élections.

La majorité des électeurs ont confiance en l'exactitude des résultats des élections partielles.

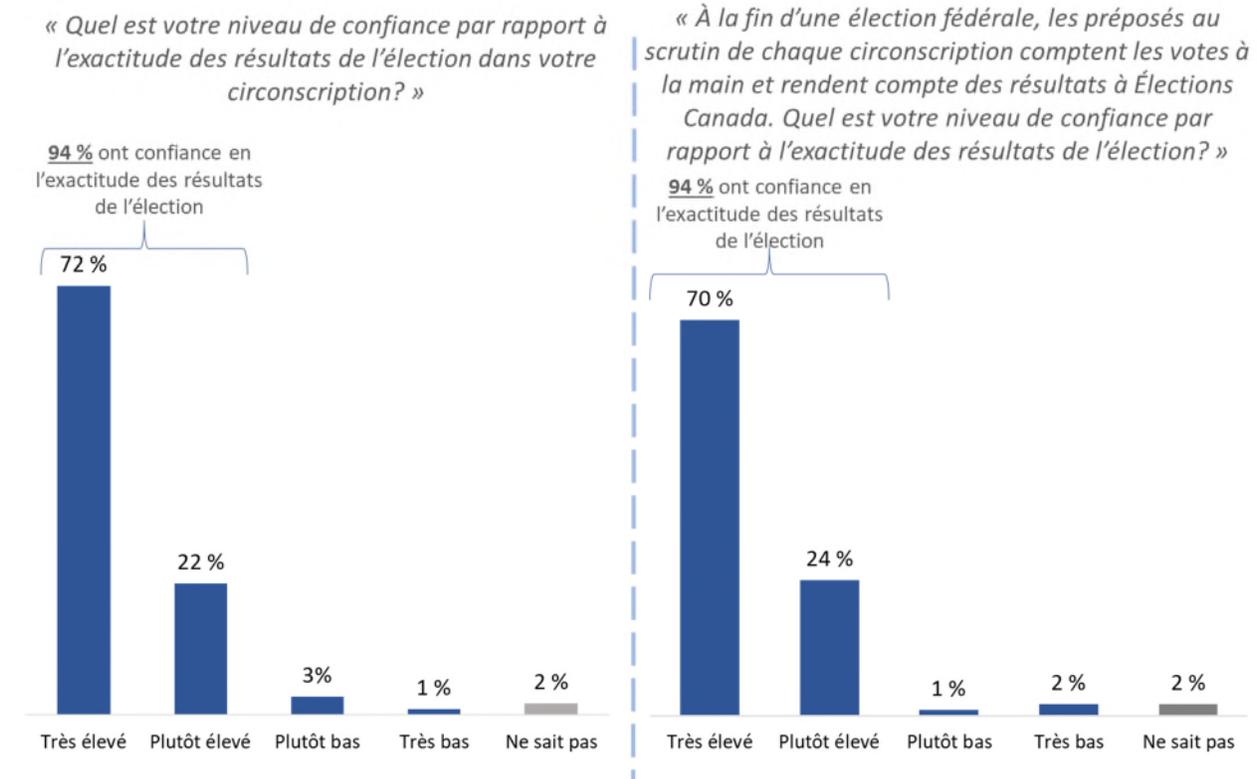
On a aussi utilisé une approche par échantillon fractionné pour interroger les électeurs sur leur confiance dans l'exactitude des résultats des élections partielles. Comme dans les vagues de sondage précédentes¹⁰, la moitié des répondants (n=397) devaient répondre à cette question : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? » L'autre moitié des répondants (n=407) devaient répondre à une question semblable : « Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? » Toutefois, cette question était précédée de l'introduction suivante : « À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. »

Comme le montre la figure 28, les deux formulations ont donné des résultats semblables. Dans les deux cas, 94 % des répondants ont qualifié d'élevé leur niveau de confiance, 7 sur 10 le qualifiant de *très* élevé : 72 % de ceux ayant répondu à la première question, et 70 % de ceux ayant répondu à la deuxième question. Dans les vagues de sondage précédentes, la proportion de personnes ayant dit avoir un niveau de confiance *très* élevé dans les résultats de l'élection était plus grande parmi celles ayant répondu à la première question que parmi celles ayant

¹⁰ Ce test était inclus dans les sondages réalisés après les élections partielles du 3 décembre 2018, du 25 février 2019 et du 6 mai 2019.

répondu à la deuxième question. Par contre, dans cette vague-ci du sondage, des résultats semblables ont été obtenus avec les deux questions.

Figure 28 : Confiance dans l'exactitude des résultats



[À GAUCHE] Q38A. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Base : n=397. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.
 [À DROITE] Q38B. À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...? Base : n=407. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ.

Les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance *très élevé* par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection¹¹ :

- les résidents de la circonscription de Toronto-Centre (80 %, par rapport à 62 % de ceux de York-Centre);
- les électeurs ayant un diplôme universitaire (76 %, par rapport à 67 % de ceux ayant suivi quelques cours postsecondaires ou terminé des études collégiales et à 55 % de ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires);
- les électeurs conscients de l'élection partielle (72 %, par rapport à 61 % de ceux n'en étant pas conscients);
- les électeurs s'étant sentis informés sur l'élection partielle (74 %, par rapport à 57 % de ceux s'étant sentis mal informés);
- les électeurs ayant voté à l'élection générale fédérale de 2019 (74 %, par rapport à 57 % de ceux n'y ayant pas voté).

¹¹Les données sur les sous-groupes reposent sur une variable agrégée, à savoir une variable calculée qui réunit les deux moitiés de l'échantillon fractionné.

Profil des répondants au sondage

| Âge | Données pondérées | |
|--|-------------------|------|
| | N | % |
| 18 à 24 ans | 79 | 10 % |
| 25 à 34 ans | 185 | 24 % |
| 35 à 54 ans | 237 | 31 % |
| 55 ans et plus | 257 | 34 % |
| Préfère ne pas répondre*, exclu de la colonne %. | 46 | |

| Genre | Données pondérées | |
|--|-------------------|-------|
| | N | % |
| Homme | 390 | 49 % |
| Femme | 400 | 50 % |
| Non binaire / transgenre | 2 | 0,3 % |
| Préfère ne pas répondre*, exclu de la colonne %. | 12 | |

| Situation d'emploi | Données pondérées | |
|---|-------------------|------|
| | N | % |
| Employé | 516 | 66 % |
| À la retraite | 146 | 19 % |
| Étudiant | 48 | 6 % |
| Sans emploi et à la recherche d'un emploi ¹² | 56 | 7 % |
| Proche aidant ou personne au foyer | 13 | 2 % |
| Préfère ne pas répondre*, exclu de la colonne %. | 25 | |

| Niveau d'études ¹³ | Données pondérées | |
|--|-------------------|-------|
| | N | % |
| École primaire | 5 | 0,6 % |
| Une partie de l'école secondaire | 9 | 1 % |
| Diplôme d'études secondaires | 69 | 9 % |
| Quelques cours de niveau collégial | 27 | 3 % |
| Diplôme collégial | 133 | 16 % |
| Quelques cours universitaires | 49 | 6 % |
| Diplôme universitaire de premier cycle | 306 | 38 % |
| Études supérieures ou postdoctorales | 193 | 24 % |
| Ne sait pas | 5 | 0,6 % |
| Refus | 7 | 1 % |

¹² Près des deux tiers (65 %) des répondants sans emploi ont dit avoir été sans emploi ou mis à pied temporairement en raison de la COVID-19.

¹³ Exclu du tableau : un répondant ayant répondu « Autre ».

Rapport de sondage sur les élections partielles du 26 octobre 2020

| Revenu familial | Données pondérées | |
|---|--------------------------|----------|
| | N | % |
| <i>Moins de 30 000 \$</i> | 71 | 9 % |
| <i>De 30 000 \$ à moins de 60 000 \$</i> | 106 | 13 % |
| <i>De 60 000 \$ à moins de 90 000 \$</i> | 126 | 16 % |
| <i>De 90 000 \$ à moins de 110 000 \$</i> | 79 | 10 % |
| <i>110 000 \$ et plus</i> | 258 | 32 % |
| <i>Ne sait pas</i> | 73 | 9 % |
| <i>Refus</i> | 91 | 11 % |

Annexes

1. Méthodologie détaillée

Échantillonnage

Une méthode d'échantillonnage à base double (téléphones fixes et cellulaires) par composition aléatoire a été utilisée. L'échantillon de numéros de téléphone fixe a été fourni par ASDE, et l'échantillon de numéros de téléphone cellulaire a été fourni par Advanis.

Pour que l'échantillon de répondants soit représentatif et que les résultats tiennent compte de la ventilation des électeurs par âge et genre, la base d'échantillonnage a été établie à partir des données du recensement de 2016 de Statistique Canada pour les circonscriptions de Toronto-Centre et de York-Centre. Les répondants ont été sélectionnés de façon aléatoire au moyen d'échantillons de numéros de téléphone fixe et de téléphone cellulaire dans le but de joindre de jeunes électeurs et d'inclure des ménages n'ayant pas de ligne fixe dans la base d'échantillonnage. Pour l'échantillon de numéros de téléphone fixe, les intervieweurs demandaient à parler au plus jeune électeur du ménage, pour maximiser la représentation des jeunes électeurs.

Le même processus de sélection aléatoire a été utilisé pour les échantillons tant de numéros fixes que de numéros cellulaires. En ce qui concerne le répondant particulier au sein du ménage, les intervieweurs demandaient à parler à une personne d'au moins 18 ans ou à la personne qui était la dernière à avoir fêté son anniversaire de naissance. S'il s'agissait d'une autre personne que celle ayant répondu au téléphone, les intervieweurs demandaient à parler au répondant admissible. Aucune procédure de sélection n'a été utilisée pour l'échantillon recruté par téléphone cellulaire.

Une fois que l'intervieweur avait un adulte à l'appareil, il vérifiait si celui-ci était habilité à voter. Pour pouvoir répondre au sondage, les répondants devaient être des citoyens canadiens, âgés d'au moins 18 ans le jour de l'élection, dont l'adresse de résidence habituelle se trouvait dans l'une des deux circonscriptions du premier jour de la période de révision au jour de l'élection.

Tests préliminaires

Pour tester le questionnaire, des participants ont d'abord répondu au sondage, puis se sont fait poser de courtes questions complémentaires. Ensuite, les répondants ont eu l'occasion de formuler des commentaires au sujet du questionnaire. Les questions complémentaires étaient les suivantes :

- Quelle impression globale le sondage vous a-t-il laissée... le sondage était-il clair et facile à comprendre? Dans la négative, pourquoi pas?
- Le sondage vous a-t-il semblé bien structuré? Dans la négative, pourquoi pas?
- Y a-t-il des questions qui portaient à confusion? Dans l'affirmative, lesquelles et pourquoi?
- Y a-t-il des questions qui pourraient être formulées plus clairement? Dans l'affirmative, lesquelles et pourquoi? Avez-vous des suggestions pour améliorer la façon dont les questions sont posées?

En tout, 20 entrevues préliminaires ont été effectuées par téléphone le 27 octobre 2020. Les participants pouvaient répondre dans la langue officielle de leur choix. En tout, 10 entrevues ont été réalisées en anglais dans chaque circonscription. Elles ont été enregistrées sur support numérique et évaluées par des membres de l'équipe de Phoenix SPI et des représentants d'Élections Canada.

En général, le questionnaire a bien fonctionné, comme prévu, puisqu'il avait été utilisé pour d'autres sondages sur des élections partielles.

Collecte de données

Le sondage a été effectué à l'aide d'un système d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur. Afin de réduire au minimum le biais de non-réponse, les répondants qui refusaient de répondre au sondage par téléphone étaient invités à le faire en ligne. Bien que 11 électeurs aient accepté de répondre au sondage en ligne, aucun d'eux ne l'a fait. Tous les résultats ont donc été obtenus par téléphone.

Au total, 804 électeurs ont été interviewés au téléphone. Pour ce qui est des résultats globaux, la marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 3,5\%$, 19 fois sur 20.

Les modalités suivantes ont été utilisées :

- Le questionnaire a été programmé dans un système d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur et un système d'entrevue Web assistée par ordinateur.
- Chaque entrevue durait en moyenne 15 minutes.
- Les répondants ont été informés que leur participation était volontaire et que la collecte de renseignements respecterait la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- Tant pour l'échantillon de numéros de téléphone fixe que celui de numéros de téléphone cellulaire, les appels étaient effectués le jour et en soirée, y compris la fin de semaine, en respectant les heures et la procédure de rappel prescrites dans les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada*.
- Au moins huit rappels étaient faits pour tenter de joindre chaque répondant potentiel à recruter par téléphone fixe avant que le dossier d'échantillon ne soit supprimé. Dans l'échantillon de numéros de téléphone cellulaire, au moins cinq rappels étaient faits.

Les données ont été recueillies conformément aux normes établies par les associations du secteur et aux lois fédérales applicables, y compris à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, qui régit la protection des renseignements personnels dans le secteur privé au Canada.

Taux de réponse

Le tableau suivant présente des renseignements sur la répartition finale des appels pour ce sondage et le calcul des taux de réponse.

| | Tél. fixe | Tél. cellulaire | Total |
|--|---------------|-----------------|---------------|
| Total de numéros composés | 16 938 | 970 | 17 908 |
| Cas inadmissibles – non valides | 1 825 | 44 | 1 869 |

| | | | |
|--|--------------|---------------|---------------|
| Cas non résolus (NR) | 8 139 | 229 | 8 368 |
| Pas de réponse / répondeur | 8 139 | 229 | 8 368 |
| Unités admissibles non répondantes (UA) | 5 596 | 217 | 5 813 |
| Problème de langue, maladie, incapacité | 483 | 4 | 487 |
| Rappel (répondant non disponible) | 21 | 1 | 22 |
| Refus (ménage) | 4 381 | 160 | 4 541 |
| Refus (répondant) | 711 | 52 | 763 |
| Unités admissibles répondantes (UR) | 1 378 | 480 | 1 858 |
| Entrevues réalisées | 555 | 249 | 804 |
| Entrevues non réalisées – quota atteint | 49 | 6 | 55 |
| Entrevues déclarées inadmissibles | 774 | 225 | 999 |
| Taux de réponse | 9,1 % | 51,8 % | 11,6 % |

La formule pour calculer le taux de réponse est la suivante : [Taux de réponse=UR/(NR+UA+UR)]. Le taux de réponse correspond au nombre d'unités répondantes (UR) divisé par le nombre de cas non résolus (NR) plus le nombre d'unités admissibles (UA) non répondantes – ménages et répondants combinés – plus le nombre d'unités répondantes (UR).

Pondération du sondage et biais de non-réponse

Les estimations de population sont établies à partir des données de sondage pondérées pour tenir compte de la ventilation des électeurs par âge et genre dans les circonscriptions fédérales. Plus précisément, les données du recensement sur la population quant au nombre d'hommes et de femmes qui résident dans les circonscriptions et étaient âgés de 18 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus (au moment de la recherche) ont été compilées pour former le cadre de pondération. Les résultats du sondage ont ensuite été comparés aux proportions par âge et genre afin de générer les pondérations du sondage. On a attribué une pondération neutre à tout répondant qui refusait de donner son âge, afin de ne pas fausser les proportions. Les pondérations ont été établies à partir des données du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Le tableau ci-dessous présente les proportions pondérées et non pondérées pour les variables utilisées dans le calcul des pondérations.

| | Sans pondération | Avec pondération |
|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Base | 804 | 804 |
| Genre | | |
| Homme | 46 % | 49 % |
| Femme | 52 % | 50 % |
| Non binaire / transgenre | 0 % | 0 % |
| Préfère ne pas répondre | 1 % | 1 % |
| Âge | | |
| 18 à 24 ans | 5 % | 10 % |

Rapport de sondage sur les élections partielles du 26 octobre 2020

| | | |
|--------------------------------|-------------|-------------|
| 25 à 34 ans | 9 % | 23 % |
| 35 à 44 ans | 13 % | 17 % |
| 45 à 64 ans | 41 % | 29 % |
| 65 ans et plus | 26 % | 16 % |
| Préfère ne pas répondre | 6 % | 6 % |

2. Questionnaire du sondage

INTRO

INTRODUCTION TÉLÉPHONIQUE

Bonjour/bonsoir. Mon nom est ... et je vous appelle de [...], une entreprise de recherche sur l'opinion publique. Nous menons une étude pour le compte d'Élections Canada. Je vous assure que nous ne cherchons pas à vendre quelque chose ou à vous solliciter.

[SI ON POSE LA QUESTION] : L'entrevue dure une douzaine de minutes.

[EN CAS DE QUESTION SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDAGE] : Si vous souhaitez vous assurer que ce sondage est dirigé par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi. Vous pouvez également communiquer avec Alethea Woods, de Phoenix Strategic Perspectives, au 613-260-1700, poste 223.

[SI ON VOUS INTERROGE AU SUJET DE LA LISTE NATIONALE DE NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION EXCLUS] : Les appels faits à des fins de recherche ou de sondages ne sont pas considérés comme de la vente à distance, et les organisations qui font ce type d'appels ne sont pas assujetties à la liste nationale de numéros de télécommunication exclus. Pour obtenir plus d'information au sujet de la liste, vous pouvez composer le numéro sans frais 1-866-580-3625.

[SI ON VOUS POSE UNE QUESTION À PROPOS D'ÉLECTIONS CANADA] : Le numéro de téléphone sans frais d'Élections Canada est le 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

A. PROTOCOLE LIGNE FIXE

J'aimerais parler à une personne dans votre foyer qui est citoyenne canadienne, qui est âgée d'au moins 18 ans et qui est la dernière à avoir fêté son anniversaire de naissance. Est-ce que ce serait vous?

SI LA PERSONNE sélectionnée n'est pas disponible, ORGANISEZ UN RAPPEL.

SI LA PERSONNE CHOISIE N'EST PAS DISPONIBLE DURANT LA PÉRIODE D'ENTREVUE, DEMANDEZ LA PERSONNE SUIVANTE DONT LA DATE D'ANNIVERSAIRE EST LA PLUS RÉCENTE ET ALLEZ À SCR1.

EN CAS DE DOUTE, CONFIRMEZ SI LE RÉPONDANT SOUHAITE ÊTRE INTERVIEWÉ EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS.

PRIV

Merci. Veuillez noter que cet appel pourrait être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tous les renseignements recueillis seront traités en toute confidentialité. Les réponses sont utilisées à des fins statistiques seulement. La base de données anonymes contenant toutes les réponses pourrait être consultée par des chercheurs qui collaborent avec Élections Canada.

SCR1

Confirmez-vous que vous êtes un(e) citoyen(ne) canadien(ne)?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens. Y a-t-il quelqu'un dans votre foyer qui est citoyen(ne) canadien(ne)? SI OUI : DEMANDEZ À PARLER À CETTE PERSONNE.

01 Oui

02 Non ALLEZ À THNK2

SCR2

Confirmez-vous que vous étiez âgé(e) d'au moins 18 ans le 26 octobre 2020?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 26 octobre 2020. Y a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui était âgé d'au moins 18 ans le 26 octobre 2020? SI OUI : DEMANDEZ À PARLER À CETTE PERSONNE.

01 Oui

02 Non ALLEZ À THNK2

SCR3 ÂGE

Quelle est votre année de naissance?

01 _____

00 Ne sait pas/Refus

SCR3B VÉRIFICATION ADMISSIBILITÉ 2019

SI SCR3 EST 2001

Quels sont le jour et le mois de votre naissance?

SI ON DEMANDE POURQUOI : C'est simplement pour vérifier si vous pouviez voter à une élection fédérale avant l'élection partielle du 26 octobre 2020.

SAISIR LES DEUX RÉPONSES

SCR3 = Mois : _____

SCR3A = Jour : _____

00 Ne sait pas/Refus

SCR4 RÉSIDENCE

Entre le 23 septembre et le 26 octobre 2020, habitez-vous dans la circonscription fédérale de TORONTO CENTRE {OU} YORK CENTRE?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement [aux] citoyens canadiens qui ont habité dans l'une de ces circonscriptions et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 26 octobre 2020. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL/ELLE A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision (du 23 septembre au 26 octobre 2020), et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 26 octobre 2020. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI INCERTAIN : REVOIR AVEC LE RÉPONDANT OU LA RÉPONDANTE LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL (SI ELLE) A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUEZ. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI LE RÉPONDANT OU LA RÉPONDANTE EST INCERTAIN(E) (2) : INTERVIEWEUR, UTILISEZ L'OUTIL EN LIGNE *SERVICE D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR* D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL (<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

01 Oui

02 Non ALLEZ À THNK2

B. PROTOCOLE CELLULAIRE

J'aimerais parler à quelqu'un qui est citoyen(ne) canadien(ne) et qui a au moins 18 ans. Est-ce que c'est votre cas?

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, ORGANISER UN RAPPEL.

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE DURANT LA PÉRIODE D'ENTREVUE, REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

EN CAS DE DOUTE, CONFIRMEZ SI LE RÉPONDANT SOUHAITE ÊTRE INTERROGÉ EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS.

PRIV

Merci. Merci. Veuillez noter que cet appel pourrait être enregistré à des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tous les renseignements recueillis seront traités en toute confidentialité. Les réponses sont utilisées à des fins statistiques seulement.

SCR1

Confirmez-vous que vous êtes citoyen(ne) canadien(ne)?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

01 Oui

02 Non ALLEZ À THNK2

SCR2

Confirmez-vous que vous étiez âgé(e) d'au moins 18 ans le 26 octobre 2020?

SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 26 octobre 2020. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

01 Oui

02 Non ALLEZ À THNK2

SCR3 ÂGE

Quelle est votre année de naissance?

01 _____

00 Ne sait pas/Refus

SCR3B VÉRIFICATION ADMISSIBILITÉ 2019

SI SCR3 EST 2001

Quels sont le jour et le mois de votre naissance?

SI ON DEMANDE POURQUOI : C'est simplement pour vérifier si vous pouviez voter à une élection fédérale avant l'élection partielle du 26 octobre 2020.

SAISIR LES DEUX RÉPONSES

SCR3 = Mois : _____

SCR3A = Jour : _____

00 Ne sait pas/Refus

SCR4 RÉSIDENCE

Entre le 23 septembre et le 26 octobre 2020, habitiez-vous dans la circonscription fédérale de TORONTO CENTRE {OU} YORK CENTRE?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement [aux] citoyens canadiens qui ont habité dans l'une de ces circonscriptions et qui étaient admissibles à voter à l'élection partielle du 26 octobre 2020. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL/ELLE A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision (du 23 septembre au 26 octobre 2020), et qui étaient admissibles à voter

à l'élection partielle du 26 octobre 2020. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI INCERTAIN : REVOIR AVEC LE RÉPONDANT OU LA RÉPONDANTE LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL (SI ELLE) A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUEZ. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI INCERTAIN (2) : INTERVIEWEUR, UTILISEZ L'OUTIL EN LIGNE *SERVICE D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR* D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL (<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

01 Oui

02 Non ALLEZ À THNK2

Q1 CONNAISSANCE ÉLECTION

Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 26 octobre 2020 dans votre circonscription?

NE PAS LIRE

SI NON : Confirmer une fois de plus si le répondant vivait dans la circonscription fédérale de... (non seulement la ville), en utilisant la description des limites géographiques incluses (« carte »).

01 Oui

02 Non ALLEZ À Q8

98 Ne sait pas ALLEZ À Q8

99 Refus ALLEZ À Q8

Q2 A VOTÉ OU NON

Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter pour toutes sortes de raisons. Cela vaut particulièrement pour des élections partielles, où la participation électorale est souvent inférieure à celle d'une élection générale. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux?

01 Je n'ai pas voté à l'élection

02 J'ai pensé aller voter cette fois-ci, mais je n'ai pas voté

03 J'ai l'habitude de voter, mais je n'ai pas voté cette fois-ci

04 Je suis certain que j'ai voté à l'élection

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

Q3 RAISON DE L'ABSTENTION

SI Q2 EST 01 ou 02 ou 03

Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'avez pas voté?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

Raisons liées à la vie courante ou à la santé

01 Trop occupé

02 À l'extérieur de la ville

03 Malade ou incapacité

Raisons liées à la pandémie

04 Ne se sentait pas en sécurité, ou à l'aise avec l'idée d'aller voter en raison de la pandémie de COVID-19

05 Ne croyait pas qu'il était raisonnable qu'une élection ait lieu pendant la pandémie

06 Était en quarantaine, ou un de ses proches l'était, en raison de la COVID-19

Raisons de nature politique

- 07 Pas intéressé à la politique
- 08 Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis
- 09 N'aimait pas les candidats/les partis/la campagne
- 10 Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence
- 11 Ne savait pas pour qui voter

Raisons liées au processus électoral

- 12 N'a pas pu prouver son identité ou son adresse
- 13 N'était pas inscrit sur la liste électorale
- 14 Problème de transport/bureau de vote trop éloigné du domicile
- 15 Manque d'information sur le déroulement du vote (p. ex. où voter, quand voter)
- 16 Files d'attente trop longues
- 17 Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur
- 18 La date limite pour voter par la poste était déjà passée

Toutes les autres raisons

- 15 A oublié de voter
- 16 Croyances religieuses ou autres croyances
- 17 Autres raisons (veuillez préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q3A PIÈCE D'IDENTITÉ MANQUANTE

SI Q3 EST 12 (non-respect des exigences en matière d'identité)

Quelles pièces d'identité ou documents vous manquait-il?

LIRE SI NÉCESSAIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Un document avec votre photo
- 02 Un document avec votre nom
- 03 Un document avec votre adresse
- 04 N'avait aucune pièce d'identité
- 77 Autre (préciser)
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q3B À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE

Q3 EST 02 (à l'extérieur de la ville)

Étiez-vous à l'extérieur de la ville pour le travail ou pour des raisons personnelles?

- 01 Travail
- 02 Raisons personnelles

03 Autre [préciser]
NE PAS LIRE
99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées de scrutin.

Q3C IMPRÉVU

SI Q3 EST 02 (à l'extérieur de la ville)

Diriez-vous que ce déplacement était prévu d'avance ou plutôt imprévu?

01 Prévu d'avance
02 Imprévu
NE PAS LIRE
99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE CE QU'ON VEUT DIRE PAR IMPRÉVU

Ça veut dire que le déplacement n'était pas prévu d'avance – par exemple, vous avez su que vous partiez moins d'une semaine avant la date de votre départ.

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées de scrutin.

Q3D TROP OCCUPÉ – QUESTION À CHOIX FORCÉ

SI Q3 EST 01

J'ai noté que vous étiez trop occupé pour aller voter. Si vous aviez à choisir, laquelle des réponses suivantes décrit le mieux votre situation? Est-ce que ce serait...

LIRE LES ÉLÉMENTS DANS LE DÉSORDRE

01 Je n'ai pas le temps dans mon horaire au quotidien pour aller voter
02 Un imprévu est survenu et j'ai dû changer mes plans
03 Je ne pouvais pas faire du vote une priorité ce jour-là
04 Autre [réponse libre]

NE PAS LIRE
99 Refus

Q3E MALADIE OU INCAPACITÉ (COVID-19)

SI Q3 EST 03

J'ai noté que vous n'aviez pas pu voter en raison d'une maladie ou d'une incapacité. Cette maladie ou incapacité était-elle liée à la COVID-19, d'une façon ou d'une autre?

LIRE

01 Oui
02 Non
NE PAS LIRE
99 Refus

Q3F Raisons liées à la pandémie

SI LA Q3 = 04

J'ai noté que vous n'aviez pas voté pour une raison liée à la pandémie. Y a-t-il quelque chose qu'Élections Canada aurait pu faire pour que vous vous sentiez suffisamment en sécurité pour aller voter pendant la pandémie?

[NE PAS LIRE]

- 01 Oui, précisez : [TEXTE]
- 02 Non
- 99 Refus

PQ4

J'aimerais commencer par quelques questions sur l'information que vous pouvez avoir reçue avant l'élection partielle.

Q4 CIE

Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous a indiqué où et quand voter?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q5 NOM SUR LA CIE

SI Q4 EST 01

Est-ce que votre nom était écrit correctement sur la carte que vous avez reçue?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q6 ADRESSE SUR LA CIE

SI Q4 EST 01

Est-ce que votre adresse sur la carte était exacte?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q7 VÉRIFICATION DE L'INSCRIPTION

SI Q4 EST 02 OU 98 ou 99

Qu'avez-vous fait pour savoir si vous étiez inscrit(e) pour voter à cette élection partielle?

NE PAS LIRE. SAISIR JUSQU'À TROIS RÉPONSES.

INTERVIEWEURS : SI LE RÉPONDANT INDIQUE AVOIR VÉRIFIÉ EN LIGNE OU SUR LE SITE WEB (INSCRIRE 04), APPROFONDIR POUR SAVOIR S'IL A UTILISÉ LE SERVICE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLECTEURS (INSCRIRE 06).

01 Je n'ai rien fait

02 Je l'ai appris au bureau de vote/au bureau local d'Élections Canada

03 J'ai téléphoné au numéro 1-800 d'Élections Canada

04 J'ai consulté le site Web d'Élections Canada

05 J'ai informé l'agent réviseur qui est venu chez moi

06 J'ai utilisé le Service d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada

07 Je l'ai appris d'un agent réviseur qui est venu chez moi

08 Je l'ai appris lorsque j'ai reçu ma carte d'information de l'électeur

77 Autre, (précisez) : _____

98 Ne sait pas

99 Refus

PQ8

Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur le processus de vote à l'élection partielle...

Q8 NÉCESSITÉ D'ÊTRE INSCRIT

À votre connaissance, est-ce que les électeurs doivent être inscrits sur la liste électorale pour voter à une élection fédérale canadienne?

SI ON VOUS DEMANDE : Cela signifie que son nom figure sur la liste électorale.

NE PAS LIRE

01 Oui

02 Non

98 Ne sait pas

99 Refus

Q9A INSCRIPTION JOUR DU SCRUTIN

SI Q8 EST 01

Effectivement, les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après?

NE PAS LIRE

01 Oui

02 Non

98 Ne sait pas

99 Refus

Q9B INSCRIPTION JOUR DU SCRUTIN

SI Q8 EST 02 (Non) 98 (Ne sait pas) OU 99 (Refus)

En fait, les électeurs doivent être inscrits pour voter à une élection fédérale. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et qu'il souhaite voter, est-ce qu'il peut s'inscrire au bureau de scrutin et voter tout de suite après?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q10 INSCRIPTION EN LIGNE

À votre connaissance, est-il possible pour les électeurs canadiens de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q11

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

Q11A FAÇONS DE VOTER

À votre connaissance, quelles sont les façons de voter à une élection fédérale? NE PAS LIRE. SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). DEMANDER DES PRÉCISIONS AVEC PRÉCAUTION POUR ÉVITER DE SUGGÉRER LES RÉPONSES DE LA LISTE. APRÈS CHAQUE RÉPONSE, DEMANDER « Y a-t-il autre chose? »

- 01 En personne à un bureau de vote le jour de l'élection
- 02 À un bureau de vote par anticipation, en personne
- 03 Par la poste (au Canada ou à l'étranger)
- 04 À un bureau local d'Élections Canada / bureau du directeur de scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les personnes handicapées ou malades)
- 06 Bureau de vote itinérant/mobile (incluant les forces armées, les prisons, et les centres de soins de longue durée)
- 97 Autre, veuillez préciser : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

NOTES :

SI LE RÉPONDANT DIT « AU BUREAU DE VOTE », APPROFONDIR : « Pourriez-vous être plus précis – ce serait à quel moment? »

SI LE RÉPONDANT DIT « AVANT LE JOUR DE L'ÉLECTION », APPROFONDIR : « Pourriez-vous être plus précis? » CAR LES RÉPONSES 02, 03 et 04 PEUVENT AVOIR LIEU AVANT LE JOUR DE L'ÉLECTION, VOIR TABLEAU.

SI LE RÉPONDANT DIT « EN LIGNE », APPROFONDIR POUR SAVOIR S'ILS FONT RÉFÉRENCE AU VOTE EN LIGNE OU AU FAIT DE COMMANDER UNE TROUSSE EN LIGNE POUR VOTER PAR LA POSTE.

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES PRÉCISIONS CONCERNANT LA RÉPONSE B « AU BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA », RÉPONDRE : « Lorsqu'une élection est déclenchée, le directeur du scrutin de la circonscription ouvre un bureau accessible au public pendant la durée de la campagne. Est-il possible de voter à cet endroit? »

| Méthode | Quand | Comment |
|---|---|--|
| Le jour de l'élection | Le jour de l'élection (lundi 26 octobre) | En personne, au bureau de vote. |
| Vote par anticipation | Une semaine avant l'élection, du vendredi au lundi | En personne, au bureau de vote par anticipation. |
| Par la poste | Dès le déclenchement de l'élection, jusqu'au mardi (6 jours) avant l'élection | En commandant une trousse : - en ligne sur le site web d'EC - au bureau local d'EC - dans une ambassade, [un] haut-commissariat ou [un] consulat canadien |
| À un bureau local d'Élections Canada/bureau du directeur de scrutin | Dès le déclenchement de l'élection, jusqu'au mardi (6 jours) avant l'élection | Les électeurs peuvent se présenter en tout temps durant la campagne pour voter au bureau local d'EC. Cette méthode est populaire auprès des électeurs qui seront absents pendant le vote par anticipation et le jour du scrutin. |
| À la maison | Dès le déclenchement de l'élection, jusqu'au mardi (6 jours) avant l'élection | EC offre la possibilité de voter à domicile, en présence d'un fonctionnaire électoral et d'un témoin, aux électeurs ayant une limitation fonctionnelle. L'électeur doit répondre à des critères précis. Peu courant. |
| Bureaux de vote itinérant/mobile | Dès le déclenchement de l'élection, jusqu'au mardi (6 jours) avant l'élection | Des bureaux de vote itinérants sont organisés pour visiter les électeurs vivant dans des endroits difficiles d'accès, |

notamment les bases militaires, les centres de soins de longue durée, les prisons et les communautés très éloignées.

Q11B FAÇONS DE VOTER

Si quelqu'un veut voter dans une élection fédérale, comment [doit-il] s'y prendre? Y a-t-il autre chose? NE PAS LIRE. SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES (RÉPONSES MULTIPLES). SI LE RÉPONDANT DIT « En personne / Au bureau de vote », UTILISER CODE 01 ET ON POSE UNE QUESTION DE SUIVI Q11C.

- 01 En personne à un bureau de vote le jour de l'élection
- 02 À un bureau de vote par anticipation, en personne
- 03 Par la poste (au Canada ou à l'étranger)
- 04 À un bureau local d'Élections Canada / bureau du directeur de scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les personnes handicapées ou malades)
- 06 Bureau de vote itinérant/mobile (incluant les forces armées, les prisons, et les centres de soins de longue durée)

- 97 Autre, veuillez préciser : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q11C : FAÇONS DE VOTER 2

Si quelqu'un désire voter, mais n'est pas disponible le jour de l'élection, y a-t-il moyen de voter avant le jour de l'élection? SI LE RÉPONDANT DIT « Oui », DEMANDER, « Ok, et comment? »

- 02 À un bureau de vote par anticipation, en personne
- 03 Par la poste (au Canada ou à l'étranger)
- 04 À un bureau local d'Élections Canada / bureau du directeur de scrutin, avant le jour de l'élection
- 05 À la maison (pour les personnes handicapées ou malades)
- 06 Bureau de vote itinérant/mobile (incluant les forces armées, les prisons, et les centres de soins de longue durée)
- 07 Non

- 97 Autre, veuillez préciser : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q12 COMMENT AVEZ-VOUS VOTÉ

SI Q2 EST 04

Comment avez-vous voté? Était-ce...

LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

01 Au bureau de scrutin le jour de l'élection le 26 octobre 2020?

02 Au bureau de vote par anticipation (le 16, 17, 18 ou 19 [octobre 2020])?

03 Au bureau local d'Élections Canada avant le jour de l'élection?

04 Par la poste?

05 À la maison (si handicapé)?

NE PAS LIRE

77 Autre (préciser)

98 Ne sait pas

99 Refus

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES PRÉCISIONS CONCERNANT LA RÉPONSE 03 « AU BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA AVANT LE JOUR DE L'ÉLECTION »

Lorsqu'une élection est déclenchée, le directeur du scrutin de la circonscription ouvre un bureau accessible au public pendant la durée de la campagne. Avez-vous voté à ce bureau avant le jour de l'élection?

SI LE RÉPONDANT AFFIRME AVOIR VOTÉ EN LIGNE, DEMANDER DES PRÉCISIONS. LES ÉLECTEURS HANDICAPÉS PEUVENT S'INSCRIRE EN LIGNE POUR RECEVOIR LEUR BULLETIN DE VOTE À LA MAISON, REMPLIR LEUR BULLETIN ET LE RETOURNER PAR LA POSTE. POUR CES RÉPONSES, IL FAUT SAISIR LE CODE 05 – À LA MAISON.

Q12A VOTE PAR LA POSTE

Q12 EST 04

Pourquoi avez-vous décidé de voter par la poste?

[QUESTION OUVERTE]

[REMARQUE À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR : Au moyen de cette question, nous souhaitons surtout savoir si les répondants ont décidé de voter par la poste en raison de la pandémie de COVID-19, mais il est important que vous ne le mentionniez pas au répondant.]

Q13 FACILITÉ DU VOTE

SI Q2 EST 04

SI Q12 N'EST PAS 98 ou 99

En vous basant sur votre expérience de vote en général, diriez-vous que cela a été...

LIRE

01 Très facile

02 Assez facile

03 Plutôt difficile

04 Très difficile

NE PAS LIRE
98 Ne sait pas
99 Refus

Q14

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 ENTRE Q14A ET Q14B+Q15

Q14A PREUVE D'IDENTITÉ ET D'ADRESSE

Afin de pouvoir voter lors d'une élection fédérale, est-ce que les électeurs doivent présenter...?

01 Une preuve d'identité
02 Une preuve d'adresse
03 Les deux
04 Aucun
NE PAS LIRE
98 Ne sait pas
99 Refus

Q14B PREUVE D'IDENTITÉ

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q14B ET Q15 – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter à une élection fédérale canadienne?

NE PAS LIRE
01 Oui
02 Non
98 Ne sait pas
99 Refus

Q15 PREUVE D'ADRESSE

ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q15 ET Q14B – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

À votre connaissance, les électeurs doivent-ils présenter une preuve d'ADRESSE pour voter à une élection fédérale canadienne?

NE PAS LIRE
01 Oui
02 Non
98 Ne sait pas
99 Refus

SI Q1 EST 02 OU 98 OU 99; ALLER À PS1 (SOCIODÉMOS)

SI Q12 EST 04, 05, 77, 98 OU 99; ALLEZ À PQ28

SI Q2 EST 01 ou 02 ou 03; ALLEZ À PQ28
SI Q2 EST 04

Q16 FACILITÉ À PROUVER IDENTITÉ

Dans l'ensemble, à quel point était-ce facile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter? Diriez-vous que cela a été...?

LIRE L'ÉCHELLE. NOTE : CETTE QUESTION CONCERNE L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DU RÉPONDANT.

- 01 Très facile
- 02 Plutôt facile
- 03 Plutôt difficile
- 04 Très difficile
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q17 DISTANCE DU LIEU DE VOTE

Est-ce que le (réponse soulignée à Q12 : 01 bureau de vote, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada) était situé à une distance convenable de votre domicile?

- NE PAS LIRE
- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q18 DIFFICULTÉ À SE RENDRE À L'IMMEUBLE

INSÉREZ SELON LA RÉPONSE À Q12 : 1, 2 OU 3

1 = bureau de scrutin

2 = bureau de vote par anticipation

3 = bureau local d'Élections Canada

Avez-vous eu de la difficulté à vous rendre au _____?

NE PAS LIRE. IL S'AGIT DE LA DIFFICULTÉ À SE RENDRE À L'IMMEUBLE.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q18B DESCRIPTION DIFFICULTÉ

SI Q18 EST 01

Pourriez-vous décrire brièvement la principale difficulté à vous rendre au (réponse soulignée à Q12 : 01-bureau de vote, 02-bureau de vote par anticipation ou 03-bureau local d'Élections Canada)?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

01 Accessibilité physique

02 Adresse du bureau de scrutin difficile à trouver

03 Salle à l'intérieur de l'immeuble difficile à trouver

04 Manque de stationnement

05 Information inexacte sur ma carte d'information de l'électeur (c.-à-d., mauvaise adresse du bureau de scrutin)

06 Signalisation imprécise (intérieur / extérieur)

77 Autre (préciser)

98 Ne sait pas

99 Refus

Q19 IMMEUBLE CONVENABLE OU NON

Diriez-vous que l'immeuble où vous [êtes allé(e) voter] était...?

LIRE L'ÉCHELLE

01 Très convenable

02 Assez convenable

03 Peu convenable

04 Pas du tout convenable

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

Q20 MESURES LIÉES À LA PANDÉMIE

Diriez-vous que les mesures mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19 au (réponses soulignées à la Q12 : 01 bureau de scrutin, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada) vous ont fait sentir...

LIRE L'ÉCHELLE

01 Très en sécurité

02 Plutôt en sécurité

03 Plutôt en danger

04 Très en danger

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

Q20A

Si QX = 03 ou 04

Pourriez-vous décrire brièvement les raisons pour lesquelles vous ne vous sentiez pas en sécurité par rapport aux mesures mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19?

NE PAS LIRE – CODER JUSQU'À 3

- 01 Il y avait trop de gens dans l'immeuble
- 02 Le personnel d'EC ne respectait pas les lignes directrices
- 03 Il y avait des gens qui ne portaient pas de masque
- 04 Il n'y avait pas de désinfectant pour les mains
- 05 Les gens ne respectaient pas la distanciation physique
- 06 Il fallait partager certains objets (crayons, tables, etc.)
- 07 Les bureaux de vote n'ouvraient pas plus tôt pour les électeurs à risque
- 08 Aucun plexiglas n'était installé dans l'immeuble
- 77 Autre (précisez)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q21 AFFICHAGE

Une fois à l'intérieur, y avait-il assez d'affiches pour vous indiquer le chemin jusqu'à la salle où voter?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q22 APPORTER LA CIE

SI Q4 EST 01

Aviez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au (réponse soulignée à Q12 :

01 bureau de scrutin, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada)?

NE PAS LIRE. SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q23 JOUR ET HEURE DU VOTE

Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) voter?

NE PAS LIRE

SI Q12 = 01-Le jour de l'élection

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 8 h 30
- 02 Entre 8 h 30 et 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h

- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h
- 14 Entre 20 h et 20 h 30
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h 30
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q12 = 02-Au bureau de vote par anticipation

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 03 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 04 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 05 S.O. : Les bureaux ouvrent à midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h inclusivement
- 14 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 20 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q23A SEMAINE OU FIN DE SEMAINE

SI Q12 = 03-Au bureau local d'Élections Canada

Les bureaux locaux d'Élections Canada sont ouverts à des heures différentes selon la journée. Selon votre souvenir, avez-vous voté un jour de semaine ou de fin de semaine?

NE PAS LIRE

- 01 Jour de semaine
- 02 Jour de fin de semaine
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT NE SE SOUVIENT PAS, CHOISIR JOUR DE SEMAINE.

SI Q23A = 01 ou 99 (Jour de semaine ou refus)

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 Entre 18 h et 19 h
- 13 Entre 19 h et 20 h
- 14 Entre 20 h et 21 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 21 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI Q23A = 02-Jour de fin de semaine

LIRE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE; SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 02 S.O. : Les bureaux ouvrent à 9 h
- 03 Entre 9 h et 10 h
- 04 Entre 10 h et 11 h
- 05 Entre 11 h et midi
- 06 Entre midi et 13 h
- 07 Entre 13 h et 14 h
- 08 Entre 14 h et 15 h
- 09 Entre 15 h et 16 h
- 10 Entre 16 h et 17 h
- 11 Entre 17 h et 18 h
- 12 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 13 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 14 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 15 S.O. : Les bureaux ferment à 18 h
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q24 TEMPS POUR VOTER

À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter au... (Q12 : 01-bureau de vote, 02-bureau de vote par anticipation ou 03-bureau local d'Élections Canada)? Ce temps n'inclut pas le temps de déplacement.

NE PAS LIRE. SAISIR LE TEMPS EN MINUTES.

- 01 [Réponse libre]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q25 TEMPS RAISONNABLE

Diriez-vous que ce fut un laps de temps raisonnable?

NE PAS LIRE. CETTE QUESTION FAIT RÉFÉRENCE AU TEMPS PASSÉ POUR VOTER

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q26 LANGUE OFFICIELLE

Les électeurs peuvent se faire servir dans la langue officielle de leur choix, soit en français ou en anglais. Dans quelle langue officielle vous a-t-on servi(e)?

NE PAS LIRE. SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 Anglais
- 02 Français
- 03 Dans les deux langues officielles (anglais et français)
- 04 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q27 SATISFACTION LANGUE DE SERVICE

Étiez-vous satisfait(e) du service offert dans la langue officielle de votre choix?

NE PAS LIRE

- 01 Oui, satisfait(e)
- 02 Non, pas satisfait(e)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q28 SATISFACTION SERVICES

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE. CETTE QUESTION VISE LES SERVICES FOURNIS PAR LE PERSONNEL D'ÉLECTIONS CANADA AU (Q12 : 01-bureau de vote, 02-bureau de vote par anticipation ou 03-bureau local d'Élections Canada).

- 01 Très satisfait(e)
- 02 Plutôt satisfait(e)
- 03 Plutôt insatisfait(e)
- 04 Très insatisfait(e)

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

Q28B – MOTIF INSATISFACTION

SI Q27 EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada?

[[Réponse libre]]

[EN CAS DE QUESTION AU SUJET DU MÉCANISME DE PLAINTE] : Si vous souhaitez faire une plainte auprès d'Élections Canada, vous pouvez appeler au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi. Vous pouvez également utiliser le formulaire qui se trouve sur le site Web de l'organisme, à www.elections.ca, en cliquant sur Contactez-nous dans le coin en haut à droite.

PQ29

Maintenant, je voudrais vous poser quelques questions au sujet du niveau d'information que vous avez reçu lors de cette élection partielle.

Q29 SENTIMENT D'ÊTRE INFORMÉ

En général, à quel point vous sentiez-vous informé(e) pour savoir où, quand et comment voter? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE L'ÉCHELLE

01 Bien informé(e)

02 Plutôt informé(e)

03 Plutôt mal informé(e)

04 Très mal informé(e)

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 ENTRE Q30A/D ET Q31A/D

Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter...

ROTATION Q30A à Q30D

Q30A – MÉDIAS SOCIAUX

... dans les médias sociaux comme Facebook, Instagram ou YouTube?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30B – PUBLICITÉS WEB

... en naviguant sur le Web ou sur une application mobile?

NE PAS LIRE. INCLUT LES MENTIONS DE PUBLICITÉS SUR LES JOURNAUX EN LIGNE (EX. LA PRESSE+), « SUR MON TÉLÉPHONE » ET LES APPLICATIONS MÉTÉO/MÉTÉOMÉDIA

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30C – RADIO

...à la radio ou sur une plateforme audio (comme Spotify)?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30D – JOURNAL LOCAL

...dans un journal local?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q30E AUTRE

... dans tout autre format?

NE PAS LIRE

- 01 Oui [Réponse libre]

Q30A À D PUBLICITÉ SUR LES MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À LA COVID-19

Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur les mesures de sécurité mises en place aux bureaux de vote en réponse à la COVID-19...

ROTATION Q31A à Q31D

Q31A – MÉDIAS SOCIAUX

... dans les médias sociaux comme Facebook, Instagram ou YouTube?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q31B – PUBLICITÉS WEB

... en naviguant sur le Web ou sur une application mobile?

NE PAS LIRE. INCLUT LES MENTIONS DE PUBLICITÉS SUR LES JOURNAUX EN LIGNE (EX. LA PRESSE+), « SUR MON TÉLÉPHONE » ET LES APPLICATIONS MÉTÉO/MÉTÉOMÉDIA

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q31C – Radio

...à la radio ou sur une plateforme audio (comme Spotify)?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q31D –journal local

...dans un journal local?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q31E AUTRE

... dans tout autre format?

NE PAS LIRE

01 Oui [Réponse libre]

Q31F DÉTAILS DU SOUVENIR

SI Q31A/Q31D = 01

Que vous rappelez-vous des mesures de sécurité mentionnées dans les publicités?

NE PAS LIRE

01 Tous les préposés au scrutin porteront de l'équipement de protection

02 Du désinfectant pour les mains

03 Des repères clairs pour l'éloignement physique (2 mètres)

04 Un seul préposé au scrutin par table

05 Portez un masque

06 Crayons à usage unique

...07 Autre, préciser _

98 Ne sait pas

99 Refus

Q32 SITE WEB D'EC

Avez-vous visité le site Web d'Élections Canada pendant la campagne?

NE PAS LIRE

01 Oui

02 Non

98 Ne sait pas

99 Refus

Q33 SATISFACTION SITE WEB D'EC

SI Q32 EST 01

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'information publiée sur le site Web d'Élections Canada? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE L'ÉCHELLE

01 Très satisfait(e)

02 Plutôt satisfait(e)

03 Plutôt insatisfait(e)

04 Très insatisfait(e)

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

Q34 CONTACT AVEC EC

Avez-vous communiqué avec Élections Canada pendant la campagne?

NE PAS LIRE

01 Oui

02 Non

98 Ne sait pas

99 Refus

Q35 SATISFACTION CONTACT AVEC EC

SI Q34 EST 01

En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de l'information que vous avez obtenue lorsque vous avez communiqué avec Élections Canada? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE L'ÉCHELLE

01 Très satisfait(e)

02 Plutôt satisfait(e)

03 Plutôt insatisfait(e)

04 Très insatisfait(e)

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

Q36 SATISFACTION VOTE

SI Q2 EST 04

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ, ROTATION ALÉATOIRE ENTRE Q36A ET Q36B – CRÉER UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR DÉSIGNER LE 1^{er} ET LE 2^e

Q36A BIPOLARITÉ

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE L'ÉCHELLE

01 Très satisfait(e)

02 Plutôt satisfait(e)

03 Plutôt insatisfait(e)

04 Très insatisfait(e)

NE PAS LIRE

98 Ne sait pas

99 Refus

Q36B UNIPOLARITÉ

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE L'ÉCHELLE

- 01 Très satisfait(e)
 - 02 Plutôt satisfait(e)
 - 03 Plutôt insatisfait(e)
 - 04 Très insatisfait(e)
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
 - 99 Refus

ÉCHANTILLON FRAGMENTÉ 50/50 DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

1. Échantillon fragmenté entre Q37A et Q37B
2. Échantillon fragmenté entre Q38A et Q38B
3. Poser les deux questions dans un ordre aléatoire : Q37 en premier pour la moitié des répondants, et Q38 en premier pour l'autre moitié.

UTILISEZ UNE VARIABLE AVEC INDICATEUR POUR SIGNALER LA FRAGMENTATION ET L'ORDRE DES QUESTIONS (Q37 EN PREMIER OU Q38 EN PREMIER).

Q37A GESTION ÉQUITABLE DE CETTE ÉLECTION PARTIELLE

En pensant à l'élection partielle fédérale du 26 octobre 2020, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?

INSISTER SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE

- 01 Très équitable
 - 02 Plutôt équitable
 - 03 Plutôt inéquitable
 - 04 Très inéquitable
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
 - 99 Refus

Q37B GESTION ÉQUITABLE EN GÉNÉRAL

En pensant aux élections partielles fédérales en général, diriez-vous qu'Élections Canada gère les élections de manière...?

INSISTER SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE

- 01 Très équitable
- 02 Plutôt équitable

- 03 Plutôt inéquitable
- 04 Très inéquitable
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q37C POURQUOI PAS DE CONFIANCE

SI Q37A OU 37B EST 03 OU 04

Avez-vous une raison en particulier de penser qu'Élections Canada gère les élections de manière inéquitable?

- NE PAS LIRE
- 01 [Réponse libre]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q38A CONFIANCE EXACTITUDE DES RÉSULTATS

Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...?

- LIRE L'ÉCHELLE
- 01 Très élevé
- 02 Plutôt élevé
- 03 Plutôt bas
- 04 Très bas
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q38B CONFIANCE À L'ÉGARD DES RÉSULTATS – AVEC INTRODUCTION

À la fin d'une élection fédérale, les préposés au scrutin de chaque circonscription comptent les votes à la main et rendent compte des résultats à Élections Canada. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection? Est-il...?

- LIRE L'ÉCHELLE
- 01 Très élevé
- 02 Plutôt élevé
- 03 Plutôt faible
- 04 Très faible
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

Q38C POURQUOI NE FAIT PAS CONFIANCE

SI Q38A OU Q38B EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas beaucoup de confiance quant à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription?

NE PAS LIRE

- 01 [Réponse libre]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

PS1

Avant de terminer, j'aimerais vous poser quelques questions sur vous et votre ménage, à des fins statistiques seulement. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront strictement confidentielles.

S1 GENRE

Pour les fins de ce sondage, pourriez-vous s'il-vous-plaît fournir votre genre? [LIRE LA LISTE]

- 01 Homme
- 02 Femme
- 97 Ou autre, veuillez préciser. [TEXTE]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S2 LANGUE

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? LIRE LA LISTE

- 01 Anglais
- 02 Français
- 97 Ou autre, veuillez préciser. [TEXTE]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S3A ÊTES-VOUS UN MEMBRE DES PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS OU DE DESCENDANCE INUIT?

[NE PAS LIRE LA LISTE; EN CASE D'IDENTITÉS MULTIPLES, COMME « À LAQUELLE DE CES IDENTITÉS VOUS IDENTIFIEZ-VOUS PRINCIPALEMENT »]

- 01 Premières Nations
- 02 Métis
- 03 Inuit
- 04 Non
- 98 Ne sais pas
- 99 Refus

S3 ORIGINE ETHNIQUE

... S3A IS 04, 98, 99

Quelle est votre origine ethnique ou culturelle?

NE PAS LIRE. N'ACCEPTER QU'UNE SEULE RÉPONSE; UTILISER LE CODE 97 POUR LES ORIGINES ETHNIQUES MIXTES/MULTIPLES.

| Groupe | Comprend |
|--|---|
| 01 Blanc/Caucasien | Canadien-anglais, Canadien-français, Québécois et minorités non visibles (y compris : Anglais, Irlandais, Écossais, Allemand, Français, Italien) |
| 02 Chinois | Chinois, Hongkongais, Taïwanais |
| 03 Asiatique de l'Est | Japonais, Coréen |
| 04 Asiatique du Sud/Indien de l'Est | Bangladais, Bengalais, Brunéien, Gujarati, Indien de l'Est, Indo-Pakistanaï, Mauricien, Mahorais, Mongol, Pakistanais, Punjabi, Cinghalais, Sri Lankais, Tamoul |
| 05 Asiatique du Sud-Est | Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, Indonésien, Singapourien, Birman, Kampuchéen, Thaïlandais |
| 06 Philippin | |
| 07 Noir (Africain, Antillais) | Angolais, Anguillais, Antiguais, Arubain/insulaire des Antilles néerlandaises, Bahamien, Barbadien, Bélizien, Béninois, Bermudien, Botswanais, Burkinabé, Burundais, Camerounais, Cap-Verdien, Caïmanais, Centrafricain, Tchadien, Comorien, Congolais, Dominicain, Équato-Guinéen, Éthiopien, Gabonais, Gambien, Ghanéen, Grenadien, Guadeloupéen, Guinéen, Bissau-Guinéen, Guyanais, Haïtien, Ivoirien, Jamaïcain, Kenyan, Lesothan, Libérien, Malgache, Malawien, Malien, Martiniquais/Guyanais, Montserratien, Mozambicain, Namibien, Névicien, Nigérien, Nigérian, Rwandais, Saint-Vincentais-et-Grenadin, Saint-Lucien, Sénégalais, Trinadien, Tobagonien, Antillais, toute autre personne originaire des Caraïbes ou d'Afrique |
| 08 Latino-Américain | Personne originaire de n'importe quel pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, Mexicain, Cubain, Portoricain |
| 09 Originaire de l'Asie occidentale/Africain du Nord/Arabe | Afghan, Algérien, Arménien, Bahreïni, Bhoutanais, Égyptien, Iranien, Irakien, Israélien, Jordanien, Kurde, Koweïtien, Libanais, Libyen, d'origine maghrébine, Mauritanien, Marocain, Népalais, Omanais, Palestinien, Yéménite, Saoudien, Syrien, Turc |
| 10 Originaire des îles du Pacifique | Fidjien, Mélanésien, Micronésien, Polynésien, Tongan, Tuvaluan, originaire de l'île de Wake, Samoan (y compris personne originaire des Samoa américaines), personne originaire du Territoire des Îles de la mer de Corail, Kiribatien, Nauruan, Norfolkais, Mariannais, Tokelauan, Pitcairnais, personne originaire du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, Vanuatuan, Wallisien, Futunien, Cookien, personne originaire de l'atoll Johnston, Guamien, personne originaire des îles Midway, Néo-Calédonien |

| Groupe | Comprend |
|--|----------------|
| 97 Autre minorité visible ou origine ethnique mixte, veuillez préciser | INSCRIRE _____ |
| 98 Ne sait pas | |
| 99 Refus | |

[LISTE WEB]

- Caucasien/Européen
- Latino/Hispanique
- Originaire du Moyen-Orient
- Africain
- Antillais
- Originaire de l'Asie du Sud
- Originaire de l'Asie de l'Est
- Autre. Veuillez préciser : [TEXTE]
- Préfère ne pas répondre

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50

S3A IS 04, 98, 99

S4A MINORITÉ VISIBLE A

Faites-vous partie d'une minorité visible?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

SI LE RÉPONDANT NE SAIT PAS CE QUE ÇA VEUT DIRE : Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

S4B MINORITÉ VISIBLE B

Vous considérez-vous comme faisant partie d'une minorité visible?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S5 PAYS DE NAISSANCE

Dans quel pays êtes-vous né(e)?

INTERVIEWEUR : Préciser le lieu de naissance en tenant compte des frontières actuelles.

Le Royaume-Uni comprend l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles, l'île de Man, les îles Anglo-Normandes et l'Irlande du Nord.

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- | | | |
|----|--------------------------|------------|
| 01 | Canada | ALLEZ À S6 |
| 02 | Chine | |
| 03 | Allemagne | |
| 04 | Inde | |
| 05 | Italie | |
| 06 | Philippines | |
| 07 | Pologne | |
| 08 | Portugal | |
| 09 | Royaume-Uni | |
| 10 | États-Unis | |
| 11 | Vietnam | |
| 97 | Autre (préciser : _____) | |
| 98 | Ne sait pas | ALLEZ À S6 |
| 99 | Refus | ALLEZ À S6 |

S6 ANNÉE D'ARRIVÉE AU CANADA

SI S5 N'EST PAS 01 CANADA

En quelle année êtes-vous venu(e) vivre au Canada?

SAISIR LES QUATRE CHIFFRES DE L'ANNÉE

NE PAS LIRE

- | | |
|----|--------------|
| 01 | _____<Année> |
| 98 | Ne sait pas |
| 99 | Refus |

S7 DÉMOCRATIE DANS LE PAYS D'ORIGINE

SI S4 N'EST PAS 01 CANADA

En pensant à votre pays d'origine au moment où vous en êtes parti(e), diriez-vous que ce pays était... LIRE LA LISTE

- 01 Très démocratique
- 02 Plutôt démocratique
- 03 Pas très démocratique
- 04 Pas du tout démocratique

- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S8 NIVEAU D'ÉTUDES

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Une partie de l'école primaire
- 02 Niveau primaire terminé
- 03 Une partie de l'école secondaire
- 04 Diplôme d'études secondaires
- 05 Quelques cours au collège communautaire/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 06 Diplôme au collège communautaire/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 07 Quelques cours universitaires (aucun grade ou diplôme obtenu)
- 08 Diplôme universitaire de premier cycle (diplôme ou baccalauréat)
- 09 Études supérieures ou postdoctorales/école professionnelle (maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel)
- 97 Autre, veuillez préciser : _____
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S9 OCCUPATION

Laquelle des situations suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle?

[LIRE LA LISTE]

- 01 01. Employé(e) à temps plein [TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE « c'est-à-dire 35 heures ou plus par semaine »]
- 02 02. Employé(e) à temps partiel [TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE « c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine »]
- 03 03. Travailleur(se) autonome
- 04 04. Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi
 - a. Êtes-vous temporairement sans emploi ou avez-vous été congédié à cause de la covid-19 ? Oui/Non
- 05 05. Étudiant(e) à temps plein
- 06 À la retraite
- 07 07. Proche aidant ou personne au foyer

- 97. Autre [spécifiez]
- 98 Ne sait pas
- 99. [NE PAS LIRE] Préfère ne pas répondre

S10 INVALIDITÉ FONCTIONNELLE

À quelle fréquence devez-vous limiter vos activités quotidiennes en raison d'un problème physique, de douleurs ou d'un problème de santé mentale? **LIRE LA LISTE**

- 01 Jamais
- 02 Parfois
- 03 Souvent
- 04 Toujours
- [NE PAS LIRE]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S11 IDENTIFICATION COMME PERSONNE HANDICAPÉE

Vous identifiez-vous comme une personne handicapée?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- [NE PAS LIRE]
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S12 ÉTAT MATRIMONIAL

Quel est votre état matrimonial? Êtes-vous :

LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Marié(e)
- 02 En union libre
- 03 Veuf(ve)
- 04 Séparé(e)
- 05 Divorcé(e)
- 06 Célibataire, jamais marié(e)
- NE PAS LIRE
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S13 NBRE PERSONNES MÉNAGE

En vous incluant, combien de personnes vivent habituellement dans votre ménage?

NE PAS LIRE

- 01 Enregistrer le nombre de personnes : [NOMBRE]
- 99 Refus

S14 ENFANTS

S13 EST 2 OU PLUSIEURS

Combien de membres de votre ménage sont âgés de moins de 18 ans?

- 01. 01 Enregistrer le nombre de personnes : [NOMBRE]
- 99 [NE PAS LIRE] Préfère ne pas répondre

S14A ENFANTS_ÂGE

S14 EST 1 OU PLUSIEURS

Quel âge a le plus jeune membre de votre ménage?

- 01. 01 Enregistrer l'âge en années : [NOMBRE]
- 99 [NE PAS LIRE] Préfère ne pas répondre

S15 REVENU

Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel familial total, avant impôt, de tous les membres de votre foyer en 2019? [LIRE LA LISTE] [METTEZ L'ACCENT SUR LE FAIT QU'IL S'AGIT DU REVENU TOTAL DE TOUS LES MEMBRES DU FOYER LIRE DANS L'ORDRE] – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01. 01 Moins de 30 000 \$
- 02. 02 De 30 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 03. 03 De 60 000 \$ à moins de 90 000 \$
- 04. 04 De 90 000 \$ à moins de 110 000 \$
- 05. 05 110 000 \$ et plus
- [NE PAS LIRE] 99 Refus

S16 A VOTÉ EN 2019

SCR3 EST SUPÉRIEUR À 1900 ET INFÉRIEUR À 2001 OU SCR3 EST 2001 ET SCR3B EST INFÉRIEUR OU ÉGAL AU 21 OCTOBRE 2001 OU SCR3 EST 00, OU SCR3B EST 00

Enfin, nous aimerions savoir si vous avez voté à l'élection générale fédérale du 21 octobre 2019

NE PAS LIRE

- 01 OUI
- 02 Non
- 77 Autre (préciser)
- 98 Ne sait pas
- 99 Refus

S17 CODE POSTAL

Pour nous aider à comprendre les variations régionales des résultats, pourriez-vous me donner votre code postal?

TENTEZ D'OBTENIR LES TROIS PREMIERS CHIFFRES SI LA PERSONNE REFUSE DE RÉPONDRE

01 _____

98 Ne sait pas

99 Refus

THNK

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage.

THNK2

PAS ADMISSIBLE À CE SONDAJE

Merci de votre collaboration! D'après les renseignements que vous avez donnés, vous n'êtes malheureusement pas admissible à ce sondage.